



Victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada : Fiches d'information nationale, provinciales et territoriales, 2023

Division de la recherche et de la statistique

Septembre 2026



Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

Nous vous demandons :

- de faire preuve de diligence raisonnable pour veiller à l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite du ministère de la Justice du Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère de la Justice du Canada à l'adresse suivante : www.justice.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2026

Victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada : fiches d'information nationale, provinciales et territoriales, 2023

J4-207/2026F-PDF

ISBN 978-1-100-00447-1

Remerciements

La Division de la recherche et de la statistique et le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice Canada tiennent à remercier les nombreux représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux qui ont généreusement consacré leur temps et apporté leur soutien à la réalisation de ce projet.

Au sein de la Division de la recherche et de la statistique, Allegra Van Klink, Ting Li, Erin Rosewell, Marwa Mansour et Nadine Badets ont déployé des efforts considérables pour recueillir, présenter et vérifier les données destinées aux fiches d'information.

De nombreux responsables de Statistique Canada, de Service correctionnel Canada, de la Commission des libérations conditionnelles du Canada et du Service des poursuites pénales du Canada ont partagé des données et examiné les différentes versions des fiches d'information afin de vérifier ces données.

Tous les représentants des provinces et des territoires – qu'ils soient membres ou non du sous-comité sur les données nationales sur les victimes – qui ont également fourni des données sur leurs services d'aide aux victimes et examiné leurs propres fiches d'information.

Un immense merci.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	5
Fiche d'information : Canada	7
Fiche d'information : Service correctionnel Canada (SCC)	14
Fiche d'information : Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)	15
Fiche d'information : Coordonnateurs des témoins de la Couronne dans les trois territoires du Canada	16
Fiche d'information : Terre-Neuve-et-Labrador.....	18
Fiche d'information : Île-du-Prince-Édouard	26
Fiche d'information : Nouvelle-Écosse.....	34
Fiche d'information : Nouveau-Brunswick	43
Fiche d'information : Québec	52
Fiche d'information : Ontario.....	61
Fiche d'information : Manitoba	70
Fiche d'information : Saskatchewan	78
Fiche d'information : Alberta	87
Fiche d'information : Colombie-Britannique	96
Fiche d'information : Yukon	105
Fiche d'information : Territoires du Nord-Ouest.....	114
Fiche d'information : Nunavut	123

Introduction

En vertu de la Constitution canadienne, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se partagent la responsabilité de la justice pénale et de la prise en charge des besoins des victimes d'actes criminels. Le gouvernement fédéral est responsable du droit pénal et de la procédure pénale, dont une grande partie est énoncée dans le *Code criminel*. Le gouvernement fédéral est également responsable de la *Charte canadienne des droits des victimes* (CCDV), qui énonce, à l'échelle fédérale, les droits des victimes d'actes criminels en matière d'information, de protection, de participation et de dédommagement. Le gouvernement fédéral est également chargé de mener les poursuites liées aux infractions au *Code criminel* dans les territoires.

Les provinces et les territoires (PT) sont toutefois les principaux responsables de l'administration de la justice, ce qui comprend l'application du *Code criminel*, la poursuite des auteurs d'infractions au *Code criminel* (sauf dans les territoires), la prestation de services aux victimes et l'adoption de lois relatives aux victimes au niveau des PT. L'ensemble des provinces et territoires offrent des services aux victimes d'actes criminels, notamment en leur fournissant de l'information et en les orientant vers les services appropriés, et tous les gouvernements sont chargés de gérer les fonds provenant des suramendes compensatoires liées aux infractions fédérales et provinciales.

Parallèlement, toutefois, tous les ordres de gouvernement ont adopté un ensemble d'objectifs communs destinés à orienter l'élaboration des politiques, des programmes et des mesures législatives en faveur des victimes d'actes criminels au Canada. Ces objectifs sont énoncés dans la Déclaration canadienne des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité (2003), qui vise à promouvoir un traitement équitable des victimes au sein du système de justice. En 2015, bon nombre de ces principes ont été intégrés à la CCDV, qui énonce les droits des victimes à l'information, à la protection, à la participation et à un dédommagement. Chaque province dispose également de sa propre loi concernant les victimes d'actes criminels.

Les services d'aide aux victimes de chaque province et territoire ont recours à différents modèles de prestation de services afin de répondre aux besoins des victimes d'actes criminels sur leur territoire. Une vaste gamme de services est offerte aux victimes, notamment des renseignements généraux et propres à chaque cas, des services de counselling à court terme et d'intervention d'urgence, des services de protection, une préparation et un accompagnement en vue des audiences, ainsi qu'une aide à la rédaction et au dépôt des déclarations de la victime ou des demandes de dédommagement. Ces services sont fournis par les services d'aide aux victimes offerts par la police, par des organismes gouvernementaux (services intégrés au système et aux tribunaux) et par des organismes communautaires.

Le gouvernement fédéral offre également un soutien aux victimes par l'entremise de plusieurs initiatives. Par exemple, la Stratégie fédérale d'aide aux victimes (SFAV), chapeautée par le Centre de la politique concernant les victimes (CPCV) du ministère de la Justice Canada (JUS), accorde des fonds aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organismes non gouvernementaux afin de soutenir l'élaboration et la prestation de services aux victimes, ainsi que pour aider les victimes qui assistent aux audiences de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) et les Canadiens victimes d'actes criminels à l'étranger. D'autres services et mesures de soutien sont offerts par le Bureau national pour les victimes d'actes criminels (BNVAC) de Sécurité publique Canada, Service correctionnel Canada (SCC) et la CLCC. Les coordonnateurs des témoins de la Couronne collaborent avec les procureurs fédéraux du Service des poursuites pénales du Canada et fournissent des renseignements et de l'aide aux témoins et aux victimes dans les trois territoires. Le Bureau de l'ombudsman fédéral pour les victimes

d'actes criminels aide également les victimes dans leurs démarches auprès des ministères et organismes fédéraux.

En 2018, le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités (CCSJSC), une unité de Statistique Canada, a publié le rapport intitulé *Victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada : feuillets d'information national, provinciaux et territoriaux, 2016*¹. Le présent rapport met à jour ces fiches d'information sur les services fédéraux d'aide aux victimes ainsi que sur ceux de chaque province et territoire, en mettant l'accent sur les statistiques tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC). Ces statistiques portent sur le nombre de victimes d'actes criminels violents, les types d'actes criminels subis et les caractéristiques des victimes pour chaque territoire.

De plus, les fiches d'information présentent une sélection d'indicateurs relatifs à la prestation de services aux victimes dans chaque territoire. Les données du PDUC sur les victimes d'actes criminels violents proviennent des services de police couvrant 99 % de la population canadienne et reposent sur des concepts normalisés et les définitions du *Code criminel* afin de permettre des comparaisons intergouvernementales. Toutefois, les données relatives à la prestation de services aux victimes ne devraient pas être comparées d'une région à l'autre en raison des différences de définitions et de méthodes de dénombrement (voir l'encadré 1).

Encadré 1 : Différences importantes dans le nombre de victimes

La présente fiche d'information présente des données provenant à la fois du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) et directement des provinces, des territoires et des organismes fédéraux. Il est important de savoir que plusieurs régions comptabilisent les victimes selon des méthodes différentes; par conséquent, il ne faut pas comparer les provinces et les territoires entre eux.

Le PDUC fournit le nombre de victimes dans les incidents déclarés par la police; ce décompte ne concerne que les incidents violents et les délits de la route prévus au *Code criminel* causant la mort ou des lésions corporelles, y compris les agressions physiques ou sexuelles, et une victime impliquée dans plusieurs incidents serait comptabilisée plusieurs fois. Les provinces, les territoires et les organismes fédéraux mesurent tous le nombre de victimes prises en charge par les programmes d'aide aux victimes.

Il existe toutefois deux situations notables susceptibles d'influer sur le nombre de victimes ayant bénéficié de services. Dans certains territoires, notamment ceux dotés d'un système institutionnel de services d'aide aux victimes, les victimes de multiples incidents de violence familiale commis par le même délinquant peuvent n'être comptabilisées qu'une seule fois, puisqu'un seul dossier est tenu à leur sujet au fil du temps. La deuxième situation se présente lorsque les services aux victimes sont assurés par divers organismes relevant de la police, des tribunaux ou de la collectivité, qui transmettent tous des données au ministère ou au service provincial ou territorial chargé des services aux victimes. Dans ce contexte, une victime qui a eu plusieurs contacts avec ces organismes (comme un centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, la police et les tribunaux) peut être comptabilisée plusieurs fois. Chaque fiche d'information contient des renseignements sur la portée du programme pour chaque région.

¹ Voir [Victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada : feuillets d'information national, provinciaux et territoriaux, 2016](#)

Fiche d'information : Canada

Victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada, 2023

- En 2023, les services de police de tout le Canada ont recensé 482 891 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 1.1). Le taux national s'élevait à 1 207 victimes pour 100 000 habitants².
- La plupart (81 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus³; 42 % de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 1.1). Par ailleurs, 13 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 5 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans (2 450 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (2 105 pour 100 000) et les adultes âgés de 25 à 44 ans (1 806 pour 100 000)⁴.
- La majorité (63 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁵. Les victimes de voies de fait représentaient les deux tiers (67 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et près de la moitié (49 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait un peu plus du quart des victimes (26 %)⁶. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Les victimes adultes âgées de 25 à 44 ans représentaient près de la moitié (46 %) des victimes d'homicide, de tentative de meurtre et d'autres infractions causant la mort (tableau 1.1).
- Dans l'ensemble, 7 % des victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada en 2023 étaient des victimes d'agressions sexuelles. Les adultes âgés de 18 ans et plus représentaient la majorité (63 %) des victimes d'agressions sexuelles, le groupe le plus nombreux étant celui des adultes âgés de 25 à 44 ans, qui représentaient près d'un tiers (31 %) de l'ensemble des victimes d'agressions sexuelles. Les jeunes âgés de 12 à 17 ans représentaient 28 % des victimes d'agressions sexuelles, et 9 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 1.1).
- La majorité (58 %) des victimes d'agressions sexuelles commises contre des enfants en 2023 étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 41 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 1.1).

² Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

³ Calculs fondés sur le tableau 1.1.

⁴ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁵ Calculs fondés sur le tableau 1.1.

⁶ Ibid.

- Si plus de la moitié (53 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police étaient des femmes, celles-ci représentaient la grande majorité des victimes d'agressions sexuelles (89 %) et des infractions sexuelles contre les enfants (83 %) (tableau 1.2).
- Près des trois quarts (73 %) des victimes d'homicide, de tentative de meurtre ou d'autres infractions causant la mort étaient des hommes, et ceux-ci représentaient plus de la moitié (57 %) des victimes de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 1.2).
- L'âge des victimes d'agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La majorité (65 %) des femmes victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que seulement la moitié (49 %) des hommes victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes⁷.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 5 % d'entre eux ont été victimes d'agressions sexuelles et 4 % ont été victimes d'infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 23 % et 17 % parmi les victimes de sexe féminin)⁸. Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (59 %) que parmi ceux de sexe féminin (38 %).

⁷ Calculs fondés sur les tableaux 1.3 et 1.4.

⁸ Ibid.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Canada, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1 639	100 %	75	4,6 %	92	5,7 %		
Agressions sexuelles	35 602	100 %	3 336	9,4 %	9 928	28,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	10 199	100 %	4 134	40,8 %	5 882	58,1 %		
Voies de fait	306 956	100 %	14 157	4,7 %	29 021	9,6 %		
Autres infractions avec violence	125 520	100 %	4 000	3,2 %	17 627	14,2 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	2 975	100 %	136	4,6 %	250	8,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	482 891	100 %	25 838	5,4 %	62 800	13,2 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	262	16,1 %	745	45,8 %	352	21,6 %	102	6,3 %
Agressions sexuelles	7 319	20,7 %	10 886	30,8 %	3 084	8,7 %	825	2,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	90	0,9 %	22	0,2 %	3	0	0	0
Voies de fait	44 442	14,7 %	138 206	45,8 %	62 354	20,7 %	13 301	4,4 %
Autres infractions avec violence	19 795	15,9 %	50 178	40,4 %	26 659	21,5 %	5 891	4,7 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	507	17,1 %	1 187	40,1 %	661	22,3 %	221	7,5 %
Nombre total d'infractions avec violence	72 415	15.2 %	201 224	42.3 %	93 113	19.6 %	20 340	4.3 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu. Au Canada, on comptait 7 161 victimes dont l'âge était inconnu en 2023.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 1.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Canada, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1 639	100 %	436	26,9 %	1 187	73,1 %
Agressions sexuelles	35 602	100 %	31 377	88,9 %	3 905	11,1 %
Infractions sexuelles contre les enfants	10 199	100 %	8 428	83,1 %	1 718	16,9 %
Voies de fait	306 956	100 %	147 194	48,6 %	155 917	51,4 %
Autres infractions avec violence	125 520	100 %	62 554	50,0 %	62 489	50,0 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	2 975	100 %	1 267	42,9 %	1 688	57,1 %
Nombre total d'infractions avec violence	482 891	100 %	251 256	52,5 %	226 904	47,5 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 1.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Canada, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	436	100 %	28	6,4 %	21	4,8 %		
Agressions sexuelles	31 377	100 %	2 191	7,0 %	8 850	28,3 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	8 428	100 %	3 190	38,0 %	5 100	60,8 %		
Voies de fait	147 194	100 %	4 728	3,2 %	13 346	9,2 %		
Autres infractions avec violence	62 552	100 %	1 954	3,1 %	7 941	12,8 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	1 269	100 %	53	4,2 %	111	8,8 %		
Nombre total d'infractions avec violence	251 256	100 %	12 144	4,9 %	35 369	14,2 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	53	12,2 %	183	42,0 %	104	23,9 %	47	10,8 %
Agressions sexuelles	6 755	21,6 %	9 932	31,8 %	2 758	8,8 %	735	2,4 %
Infractions sexuelles contre les enfants	77	0,9 %	18	0,2 %	1	0	0	0
Voies de fait	22 888	15,7 %	71 780	49,2 %	27 357	18,8 %	5 713	3,9 %
Autres infractions avec violence	9 621	15,5 %	27 313	44,0 %	12 690	20,4 %	2 596	4,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	222	17,5 %	499	39,4 %	278	21,9 %	104	8,2 %
Nombre total d'infractions avec violence	39 616	15,9 %	109 725	44,0 %	43 188	17,3 %	9 195	3,7 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 1.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents déclarés par la police et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Canada, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin			
			11 ans et moins		12 to 17 years	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1 187	100 %	40	3,4 %	70	5,9 %
Agressions sexuelles	3 905	100 %	946	24,4 %	1 046	27,0 %
Infractions sexuelles contre les enfants	1 718	100 %	915	53,9 %	765	45,0 %
Voies de fait	155 917	100 %	7 134	4,7 %	15 565	10,2 %
Autres infractions avec violence	62 489	100 %	1 898	3,1 %	9 640	15,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	1 688	100 %	70	4,2 %	139	8,3 %
Nombre total d'infractions avec violence	226 904	100 %	11 003	4,9 %	27 225	12,2 %

Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	208	17,7 %	559	47,5 %	246	20,9 %	54	4,6 %
Agressions sexuelles	550	14,2 %	929	24,0 %	316	8,2 %	88	2,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	13	0,8 %	4	0,2 %	2	0,1 %	0	0
Voies de fait	21 429	14,0 %	66 058	43,3 %	34 875	22,9 %	7 560	5,0 %
Autres infractions avec violence	10 135	16,4 %	22 781	36,9 %	13 939	22,6 %	3 291	5,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	285	17,0 %	686	40,9 %	382	22,8 %	116	6,9 %
Nombre total d'infractions avec violence	32 620	14,6 %	91 017	40,9 %	49 760	22,3 %	11 109	5,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Service correctionnel Canada (SCC)

Victimisation violente et accès aux services d'aide aux victimes au Canada

- Pour s'inscrire afin de recevoir de l'information, une victime doit répondre à la définition de « victime » prévue par la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC). Les victimes de délinquants fédéraux doivent être âgées d'au moins 18 ans, être légalement émancipées ou démontrer qu'elles sont en mesure d'agir en leur propre nom. Les victimes peuvent s'inscrire auprès de Service correctionnel Canada ou de la Commission des libérations conditionnelles du Canada.
- Selon les données de la fin de l'exercice 2023-2024 tirées de rapport intitulé *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, on comptait 8 970 victimes inscrites. Au total, 1 569 demandes d'inscription ont été reçues au cours de la période 2023-2024. Parmi celles-ci, 1 296 ont été approuvées.
- Seize pour cent (16 %) des victimes recensées étaient de sexe masculin, tandis que 44 % d'entre elles étaient de sexe féminin. Quarante et un pour cent (41 %) d'entre elles étaient d'un autre genre, n'avaient fourni aucune information à ce sujet ou étaient inconnues.
- Une victime sur dix (10 %) parmi celles qui ont été enregistrées appartenait à la tranche d'âge des 18 à 30 ans. Un tiers (33 %) avaient entre 31 et 50 ans, 39 % avaient entre 51 et 70 ans, et 12 % avaient 71 ans ou plus.
- Les infractions causant la mort représentaient la moitié des infractions ayant donné lieu à une victimisation (50 %). Les infractions sexuelles constituaient le deuxième type d'infraction le plus fréquent (22,4 %), tandis que les voies de fait représentaient 7 % des cas de victimisation.
- Au cours de l'exercice 2023-2024, SCC a établi un total de 51 889 contacts avec des victimes. Parmi ces contacts, 4 975 visaient le partage de renseignements sur les délinquants, et 4 975 avaient des fins administratives⁹.
- SCC a reçu 1 570 déclarations de victimes au cours de l'exercice 2023-2024¹⁰.

La participation des victimes au système de justice pénale au Canada; les déclarations des victimes et des membres de la collectivité – une étude de référence

- Parmi l'ensemble des délinquants – qu'ils soient sous surveillance ou incarcérés, et indépendamment de l'existence d'une déclaration de la victime –, 4 % de ceux qui ont reçu au

⁹ Les unités de services aux victimes de SCC communiquent deux types de renseignements aux victimes : 1) des renseignements concernant le délinquant; et 2) des renseignements administratifs. Les contacts relatifs au partage de renseignements concernant les délinquants peuvent inclure des renseignements tels que les absences temporaires, les transferts, les autorisations de voyage, la libération conditionnelle et les renseignements relatifs à la peine. Les contacts à des fins administratives comprennent notamment les tâches suivantes : la mise à jour des coordonnées, la discussion sur le programme Possibilités de justice réparatrice et l'orientation vers des intervenants provinciaux ou communautaires.

¹⁰ SCC ne dispose pas d'un « formulaire » de déclaration de la victime et accepte les déclarations de victimes, qu'elles soient inscrites ou non. Les déclarations des victimes qui ont été présentées puis retirées par la victime ne sont pas incluses dans le chiffre ci-dessous.

moins une déclaration de la victime étaient des délinquants sous surveillance, tandis que 5 % étaient des délinquants incarcérés.

- Parmi les délinquants pour lesquels au moins une déclaration de la victime figurait dans le dossier, moins de 1 % des victimes étaient des enfants de moins de 18 ans; 43 % avaient entre 18 et 50 ans, 41 % entre 51 et 70 ans, tandis que 6 % des victimes avaient plus de 70 ans.
- Parmi toutes les déclarations des victimes versées au dossier, 45 % ont été présentées par des victimes de sexe féminin et 12 % par des victimes de sexe masculin.
- En ce qui concerne l'origine ethnique, 40 % des déclarations ont été présentées par des victimes non autochtones, tandis que 4 % des déclarations ont été présentées par des victimes autochtones. Environ 2 % des déclarations ont été présentées par des victimes d'origine asiatique, et 32 % par des victimes de race blanche. Il convient de noter que l'origine ethnique de plus de la moitié (60 %) des victimes était inconnue.
- Pour les délinquants ayant au moins une déclaration de victime versée au dossier, 43 % des victimes étaient liées à des infractions causant la mort, 22 % ont été victimes d'infractions sexuelles, 10 % ont été victimes de voies de fait et 5 % ont été victimes d'infractions relatives à la conduite.

Fiche d'information : Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)

Services offerts aux victimes par la Commission des libérations conditionnelles du Canada

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est un tribunal administratif indépendant chargé de statuer sur les demandes de libération conditionnelle des délinquants sous responsabilité fédérale et provinciale (à l'exception de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec). Les victimes inscrites auprès de la CLCC peuvent obtenir des renseignements sur le délinquant, notamment des détails concernant les prochains examens en vue d'une libération conditionnelle, les décisions rendues et les conditions imposées. Les renseignements sont fournis par la poste, par télécopieur, par téléphone ou par l'intermédiaire du portail sécurisé des victimes. Les victimes peuvent présenter une déclaration écrite dans le cadre de l'examen du dossier du délinquant, et elles-mêmes ou leur personne de soutien peuvent la présenter lors de l'audience ou par enregistrement. Les victimes peuvent également demander une copie de la décision de la CLCC ou écouter l'enregistrement audio d'une audience de libération conditionnelle. Cela garantit la transparence et la responsabilité dans le processus de libération conditionnelle. Selon le rapport intitulé *2023 Aperçu statistique du système correctionnel et la mise en liberté sous condition*¹¹ :

- Au cours de l'exercice 2022-2023, la CLCC a fait état de 19 344 contacts avec des victimes, et celles-ci ont pris la parole à 337 reprises lors de 199 audiences.

¹¹ [2023 Aperçu statistique du système correctionnel et la mise en liberté sous condition](#) : tableau F4 et F5.

- Le nombre de décisions transmises aux victimes à partir du registre des décisions de la CLCC¹² au cours de l'exercice 2022-2023 s'élevait à 2 984.

Fiche d'information : Coordonnateurs des témoins de la Couronne dans les trois territoires du Canada

Le Programme des coordonnateurs des témoins de la Couronne est propre aux trois territoires du Nord du Canada : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ces trois territoires affichent les taux de criminalité les plus élevés au Canada pour l'ensemble des infractions prévues par le *Code criminel*; les données communiquées par la police pour l'année 2023 figurent dans la fiche d'information de chaque territoire. Ces territoires s'étendent sur une vaste superficie caractérisée par des conditions météorologiques difficiles, un réseau routier limité (de nombreuses collectivités ne sont accessibles que par avion) ainsi que des soutiens et des ressources restreints en raison de l'éloignement de ces collectivités. Tous ces facteurs viennent s'ajouter aux enjeux liés à la prestation de services aux victimes d'actes criminels qui tient compte des traumatismes et effectuée de manière rapide et empreinte de compassion.

Dans l'ensemble de ces trois territoires, on dénombre environ 20 postes de coordonnateurs des témoins de la Couronne et entre 50 et 60 postes de procureurs de la Couronne fédérale au sein des bureaux du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC). Ces bureaux souffrent toutefois souvent d'un manque de personnel. Les coordonnateurs des témoins de la Couronne entrent en contact avec les victimes d'actes criminels et les témoins, leur apportent un soutien et les préparent à jouer leur rôle dans les poursuites judiciaires. Ils assurent la liaison entre le procureur de la Couronne, les victimes et les témoins, et tiennent toutes les personnes concernées par une affaire au courant des développements et des situations susceptibles d'avoir une incidence sur celle-ci. Les coordonnateurs des témoins de la Couronne fournissent des renseignements sur les déclarations des victimes et en encouragent l'utilisation; ils aident à organiser les mesures de soutien au témoignage, accompagnent les victimes et les témoins au tribunal et assurent un suivi auprès d'eux, au besoin. Les coordonnateurs des témoins de la Couronne assurent également l'orientation vers d'autres services de soutien. Une évaluation du Programme des coordonnateurs des témoins de la Couronne a été publiée en avril 2024 (voir l'[Évaluation du Programme des coordonnateurs des témoins de la Couronne](#)).

Les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont tenu des registres manuels entre 2020 et 2022; c'est pourquoi les données relatives à l'année civile complète de 2021 sont présentées ici. Aucune donnée concernant le genre ou l'âge des victimes ayant bénéficié de services n'a été recueillie.

¹² Depuis le 1^{er} novembre 1992, la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC) exige que la CLCC tienne un registre de ses décisions ainsi que des motifs qui les sous-tendent. Le registre des décisions a pour objectif de contribuer à la compréhension par le public du processus décisionnel en matière de libération conditionnelle et de favoriser la transparence et la responsabilisation.

Territoires du Nord-Ouest – 2021

Pour l'année civile 2021, 2 185 dossiers au total ont été ouverts, qu'il y ait eu ou non des victimes. Sur ce nombre, 644 dossiers – soit un peu moins d'un tiers (29 %) – concernaient des victimes. La majorité (n = 470) des cas concernaient des voies de fait, y compris des menaces. La deuxième infraction la plus fréquente était l'agression sexuelle (n = 42) et on a dénombré quatre homicides. D'autres affaires concernaient des crimes contre les biens et la catégorie « autres », qui comprend la pornographie juvénile. Dans 422 des dossiers ouverts, les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont fourni des renseignements sur les déclarations des victimes et sur le dédommagement de celles-ci. Aucune donnée n'a été recueillie concernant les mesures de soutien au témoignage. Au cours des 12 mois de l'année 2021, les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont établi ou tenté d'établir 3 160 contacts avec des victimes.

Territoire du Yukon – 2021

En 2021, 1 216 dossiers au total ont été ouverts au Yukon. Parmi ceux-ci, 332 dossiers, soit 27 % du total, concernaient des victimes. La majorité des cas (n = 215) concernaient des voies de fait suivies par un nombre important d'infractions contre les biens (n = 149) ainsi que des agressions sexuelles (n = 30) et de quatre homicides. Dans 124 des dossiers ouverts, les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont fourni des renseignements sur les déclarations des victimes et le dédommagement de celles-ci. En 2021, les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont établi ou tenté d'établir 1 277 contacts avec des victimes.

Nunavut – 2021

En 2021, 3 096 dossiers au total ont été ouverts au Nunavut. Parmi ceux-ci, 1 241 fichiers – soit 40 % – concernaient des victimes. La majorité (n = 949) des dossiers concernaient des voies de fait, suivies des agressions sexuelles (n = 111); on a également dénombré quatre homicides. Parmi les autres crimes figuraient les crimes contre les biens et la catégorie « autres » (leurre d'enfants à des fins sexuelles, voyeurisme et pornographie juvénile). Dans 474 des dossiers ouverts, les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont fourni aux victimes des renseignements sur les déclarations des victimes et le dédommagement. Au cours des 12 mois de l'année 2021, les coordonnateurs des témoins de la Couronne ont établi ou tenté d'établir 1 404 contacts avec des victimes.

Fiche d'information : Terre-Neuve-et-Labrador

Victimes de crimes violents déclarés par la police à Terre-Neuve-et-Labrador, 2023

- En 2023, les services de police de Terre-Neuve-et-Labrador ont recensé 8 140 victimes d'actes criminels violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 2.1), soit un taux de 1 508 victimes pour 100 000 habitants, ce qui était supérieur au taux national (1 207 pour 100 000)¹³.
- La plupart (81 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus¹⁴; 43 % de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 2.1). Par ailleurs, 14 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 5 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans (3 424 pour 100 000 habitants), suivis des adultes âgés de 25 à 44 ans (2 842 pour 100 000) et les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (2 465 pour 100 000)¹⁵.
- Près des deux tiers (65 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait¹⁶. Les victimes de voies de fait représentaient deux tiers (66 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et plus de la moitié (57 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait plus du quart des victimes (27 %)¹⁷. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 7 % des victimes de crimes violents déclarés par la police à Terre-Neuve-et-Labrador en 2023 étaient des victimes d'agressions sexuelles. Les adultes âgés de 18 ans et plus représentaient la majorité (64 %) des victimes d'agressions sexuelles, le groupe le plus touché étant celui des adultes âgés de 25 à 44 ans, qui représentaient 38 % de l'ensemble des victimes d'agressions sexuelles. Les jeunes âgés de 12 à 17 ans représentaient le quart (25 %) des victimes d'agressions sexuelles, et 11 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 2.1).
- La majorité (63 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et plus du tiers (37 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 2.1).
- Un peu plus de la moitié (54 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police étaient des femmes. Les femmes représentaient une proportion nettement plus élevée des victimes d'agressions sexuelles (84 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (77 %) (tableau 2.2).

¹³ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

¹⁴ Calculs fondés sur le tableau 2.1.

¹⁵ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

¹⁶ Calculs fondés sur le tableau 2.1.

¹⁷ Ibid.

- Les hommes représentaient plus des trois quarts (77 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort, ainsi que 69 % des victimes de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 2.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. Les deux tiers (67 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, et une proportion similaire (68 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes¹⁸.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 4 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 4 % ont été victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 17 % et 12 % chez les victimes de sexe féminin)¹⁹. Toutefois, les agressions ont été plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (70 %) que parmi ceux de sexe féminin (48 %).

Services d’aide aux victimes à Terre-Neuve-et-Labrador

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de Terre-Neuve-et-Labrador offre un programme institutionnel de services aux victimes, destiné à venir en aide aux victimes de crimes à tout moment après une infraction. Ces services comprennent les volets « adultes » et « enfants et jeunes » des services d’aide aux victimes, des services de counseling professionnel ainsi qu’une aide financière pour les victimes. De plus, les organismes communautaires fournissent des services spécialisés aux victimes d’agressions sexuelles et de violence familiale, avec le concours financier d’autres ministères et organismes de la province. Il s’agit notamment des mesures de soutien d’urgence aux victimes de violence, des services destinés aux victimes autochtones et d’une Unité de liaison pour l’information à l’intention des familles (ULIF), qui apporte soutien et assistance aux familles des Autochtones disparus ou assassinés.

Les données présentées ci-dessous correspondent au nombre de dossiers ouverts par le programme de services aux victimes à la suite de demandes des services de police et de diverses autres sources, ainsi que de victimes qui se sont présentées d’elles-mêmes.

- En 2023, le programme de services aux victimes de Terre-Neuve-et-Labrador a ouvert des dossiers pour 3 499 victimes directes de crimes et 51 familles, ainsi que pour 184 entreprises ou collectivités victimes de crimes et 16 enfants témoins de crimes.
- Les enfants et les jeunes de moins de 16 ans représentaient 6 % des victimes directes pour lesquelles un dossier a été ouvert.
- Plus de la moitié (60 %) des victimes directes étaient de sexe féminin; 40 % étaient de sexe masculin.
- Parmi tous les dossiers traités par les services aux victimes, 80 % concernaient des crimes violents. Parmi ceux-ci, on comptait 906 (24 %) victimes de violence conjugale ou de violence aux mains d’un partenaire intime. Environ un dossier sur cinq (19 %) ouvert concernait des victimes d’une infraction non violente, y compris des infractions contre les biens. Moins de 1 % des dossiers

¹⁸ Calculs fondés sur les tableaux 2.3 et 2.4.

¹⁹ Ibid.

concernaient des victimes d'infraction de conduite avec facultés affaiblies ou d'autres délits de la route.

- En 2023, les services aux victimes de Terre-Neuve-et-Labrador ont fourni de l'aide pour la préparation et la présentation aux tribunaux et aux commissions d'examen de 180 déclarations de victimes.

Tableaux de données détaillés

Tableau 2.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Terre-Neuve-et-Labrador, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	14	100 %	0	0	1	7,1 %		
Agressions sexuelles	548	100 %	58	11,0 %	131	24,8 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	124	100 %	45	36,6 %	78	63,4 %		
Voies de fait	5 260	100 %	242	4,7 %	609	11,7 %		
Autres infractions avec violence	2 177	100 %	54	2,5 %	273	12,6 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	17	100 %	0	0	2	11,8 %		
Nombre total d'infractions avec violence	8 140	100 %	399	5,0 %	1 094	13,6 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	7,1 %	7	50,0 %	3	21,4 %	2	14,3 %
Agressions sexuelles	85	16,1 %	199	37,6 %	45	8,5 %	11	2,1 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	649	12,5 %	2 369	45,7 %	1 090	21,0 %	226	4,4 %
Autres infractions avec violence	262	12,1 %	903	41,8 %	524	24,2 %	146	6,8 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	17,6 %	5	29,4 %	4	23,5 %	3	17,6 %
Nombre total d'infractions avec violence	1 000	12,5 %	3 483	43,4 %	1 666	20,7 %	388	4,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 2.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Terre-Neuve-et-Labrador, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	14	100 %	3	23,1 %	10	76,9 %
Agressions sexuelles	548	100 %	434	83,9 %	83	16,1 %
Infractions sexuelles contre les enfants	124	100 %	96	77,4 %	28	22,6 %
Voies de fait	5 260	100 %	2 680	51,4 %	2 535	48,6 %
Autres infractions avec violence	2 177	100 %	1 153	53,4 %	1 007	46,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	17	100 %	5	31,3 %	11	68,8 %
Nombre total d'infractions avec violence	8 140	100 %	4 371	54,3 %	3 674	45,7 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 2.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Terre-Neuve-et-Labrador, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	3	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	434	100 %	31	7,3 %	110	26 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	96	100 %	34	35,8 %	61	64,2 %		
Voies de fait	2 680	100 %	101	3,8 %	290	10,9 %		
Autres infractions avec violence	1 153	100 %	26	2,3 %	160	13,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	5	100 %	0	0	0	0		
Nombre total d'infractions avec violence	4 371	100 %	192	4,4 %	621	14,4 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	1	33,3 %	0	0	2	66,7 %
Agressions sexuelles	67	15,8 %	166	39,2 %	40	9,5 %	9	2,1 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	377	14,2 %	1 291	48,7 %	493	18,6 %	97	3,7 %
Autres infractions avec violence	149	13,0 %	503	43,8 %	250	21,8 %	60	5,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	1	20,0 %	2	40,0 %	1	20,0 %	1	20,0 %
Nombre total d'infractions avec violence	594	13,7 %	1 963	45,4 %	784	18,1 %	169	3,9 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 2.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Terre-Neuve-et-Labrador, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	10	100 %	0	0	1	10,0 %		
Agressions sexuelles	83	100 %	7	9,0 %	18	23,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	28	100 %	11	39,3 %	17	60,7 %		
Voies de fait	2 535	100 %	134	5,4 %	311	12,4 %		
Autres infractions avec violence	1 007	100 %	26	2,6 %	109	10,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	11	100 %	0	0	2	18,2 %		
Nombre total d'infractions avec violence	3 674	100 %	178	4,9 %	458	12,6 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	10,0 %	6	60,0 %	2	20,0 %	0	0
Agressions sexuelles	17	21,8 %	31	39,7 %	3	3,8 %	2	2,6 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	269	10,8 %	1 066	42,6 %	594	23,7 %	128	5,1 %
Autres infractions avec violence	113	11,3 %	394	39,3 %	274	27,3 %	86	8,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	2	18,2 %	2	18,2 %	3	27,3 %	2	18,2 %
Nombre total d'infractions avec violence	402	11,1 %	1 499	41,3 %	876	24,1 %	218	6,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Île-du-Prince-Édouard

Victimes de crimes violents déclarés par la police à l'Île-du-Prince-Édouard, 2023

- En 2023, les services de police de l'Île-du-Prince-Édouard ont recensé 1 984 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 3.1). Cela représentait 1 154 victimes pour 100 000 habitants, soit un taux inférieur à celui de l'ensemble du pays (1 207 pour 100 000)²⁰.
- La plupart (77 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus²¹; 38 % de l'ensemble des victimes étaient âgés de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 3.1). Par ailleurs, 17 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 6 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans (2 998 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (1 844 pour 100 000) et des adultes âgés de 25 à 44 ans (1 687 pour 100 000)²².
- Six victimes sur dix (60 %) de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait²³. Les victimes de voies de fait représentaient la majorité (64 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, ainsi que 44 % des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait 3 victimes sur 10 (30 %)²⁴. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 7 % des victimes de crimes violents déclarés par la police à l'Île-du-Prince-Édouard en 2023 étaient des victimes d'agressions sexuelles. Les adultes âgés de 18 ans et plus représentaient plus de la moitié (56 %) des victimes d'agressions sexuelles. Cependant, les jeunes âgés de 12 à 17 ans représentaient plus du tiers (37 %) de l'ensemble des victimes d'agressions sexuelles. Une petite proportion (8 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 3.1).
- Les enfants âgés de 11 ans et moins représentaient la majorité des victimes (60 %) d'agressions sexuelles contre les enfants, tandis que 40 % étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans (tableau 3.1).
- Si un peu plus de la moitié (54 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (84 %) et d'agressions sexuelles contre les enfants (77 %) (tableau 3.2).

²⁰ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

²¹ Calculs fondés sur le tableau 3.1.

²² Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

²³ Calculs fondés sur le tableau 3.1.

²⁴ Ibid.

- La majorité (60 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, et ceux-ci représentaient plus de la moitié (55 %) des victimes de délits de la route ayant entraîné la mort ou des lésions corporelles (tableau 3.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait entre les deux sexes. Contrairement à la plupart des autres régions, la majorité (62 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, tandis que plus de la moitié (55 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes²⁵.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 4 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 6 % ont été victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 19 % et 16 % parmi les victimes de sexe féminin)²⁶. Toutefois, les agressions ont été plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (51 %) que parmi ceux de sexe féminin (39 %).

Services aux victimes à l’Île-du-Prince-Édouard

À l’Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), les services d’aide aux victimes du ministère de la Justice et de la Sécurité publique proposent un programme institutionnel qui accompagne les victimes d’actes criminels tout au long de leur parcours au sein du système de justice pénale, en leur proposant une gamme de services comprenant des indemnités pour les victimes d’actes criminels, des services de counseling clinique en santé mentale clinique et une représentation juridique indépendante. De plus, quelques programmes et services spécialisés destinés aux victimes sont assurés par des organisations non gouvernementales, avec l’aide financière du gouvernement. Ces services comprennent deux refuges, des services de proximité, le PEI Rape and Sexual Assault Centre, ainsi qu’une Unité de liaison pour l’information à l’intention des familles (ULIF), qui apporte soutien et assistance aux familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Les renseignements fournis ci-dessous ne portent que sur les victimes orientées vers le programme provincial d’aide aux victimes.

- En 2023, le programme des services d’aide aux victimes de l’Île-du-Prince-Édouard a apporté son aide à 1 359 victimes d’actes criminels qu’on lui avait envoyées au cours de la même année. Parmi celles-ci, on compte trois entreprises.
- Les enfants et les jeunes représentaient 10 % des victimes aidées par le programme. La plus grande partie des victimes prises en charge avait entre 18 et 40 ans (45 %).
- Plus des deux tiers (68 %) des nouveaux clients orientés vers ces services étaient de sexe féminin; 31 % étaient de sexe masculin.
- Parmi toutes les victimes ayant bénéficié de services, 35 % avaient été victimes de voies de fait intrafamiliales, et 9 % avaient été victimes d’agressions sexuelles.

²⁵ Calculs fondés sur les tableaux 3.3 et 3.4.

²⁶ Ibid.

- Le programme provincial d'aide aux victimes a apporté un soutien supplémentaire à cinq familles bénéficiant de l'aide de l'ULIF dans le cadre d'une affaire concernant une femme ou une jeune fille autochtone disparue ou assassinée.
- En 2023, le programme de services d'aide aux victimes de l'Île-du-Prince-Édouard a aidé à la préparation et au dépôt de 120 déclarations de victimes auprès des tribunaux.

Tableaux de données détaillés

Tableau 3.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	5	100 %	0	0	2	40,0 %		
Agressions sexuelles	143	100 %	10	7,1 %	52	37,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	53	100 %	32	60,4 %	21	39,6 %		
Voies de fait	1 185	100 %	57	4,8 %	143	12,1 %		
Autres infractions avec violence	587	100 %	25	4,3 %	110	18,7 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	11	100 %	0	0	3	27,3 %		
Nombre total d'infractions avec violence	1 984	100 %	124	6,3 %	331	16,7 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	20,0 %	1	20,0 %	1	20,0 %	0	0
Agressions sexuelles	34	24,3 %	29	20,7 %	13	9,3 %	2	1,4 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	203	17,2 %	497	42,1 %	220	18,6 %	61	5,2 %
Autres infractions avec violence	90	15,3 %	218	37,1 %	120	20,4 %	24	4,1 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	5	45,5 %	2	18,2 %	1	9,1 %	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	333	16,8 %	747	37,8 %	355	18,0 %	87	4,4 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 3.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Île-du-Prince-Édouard, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	5	100 %	2	40,0 %	3	60,0 %
Agressions sexuelles	143	100 %	112	84,2 %	21	15,8 %
Infractions sexuelles contre les enfants	53	100 %	41	77,4 %	12	22,6 %
Voies de fait	1 185	100 %	592	50,6 %	579	49,4 %
Autres infractions avec violence	587	100 %	301	51,4 %	285	48,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	11	100 %	5	45,5 %	6	54,5 %
Nombre total d'infractions avec violence	1 984	100 %	1 053	53,8 %	906	46,2 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 3.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	2	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	112	100 %	5	4,5 %	45	40,2 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	41	100 %	21	51,2 %	20	48,8 %		
Voies de fait	592	100 %	26	4,4 %	73	12,4 %		
Autres infractions avec violence	301	100 %	12	4,0 %	55	18,3 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	5	100 %	0	0	0	0		
Nombre total d'infractions avec violence	1 053	100 %	64	6,1 %	193	18,3 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	1	50,0 %	1	50,0 %	0	0
Agressions sexuelles	27	24,1 %	26	23,2 %	7	6,3 %	2	1,8 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	111	18,8 %	262	44,3 %	89	15,1 %	30	5,1 %
Autres infractions avec violence	44	14,6 %	127	42,2 %	53	17,6 %	10	3,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	60,0 %	1	20,0 %	1	20,0 %	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	185	17,6 %	417	39,6 %	151	14,4 %	42	4,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 3.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	3	100 %	0	0	2	66,7 %		
Agressions sexuelles	21	100 %	2	9,5 %	6	28,6 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	12	100 %	11	91,7 %	1	8,3 %		
Voies de fait	579	100 %	29	5,0 %	69	11,9 %		
Autres infractions avec violence	285	100 %	13	4,6 %	55	19,3 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	6	100 %	0	0	3	50,0 %		
Nombre total d'infractions avec violence	906	100 %	55	6,1 %	136	15,0 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	33,3 %	0	0	0	0	0	0
Agressions sexuelles	6	28,6 %	2	9,5 %	5	23,8 %	0	0
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	89	15,4 %	231	39,9 %	130	22,5 %	31	5,4 %
Autres infractions avec violence	46	16,1 %	90	31,6 %	67	23,5 %	14	4,9 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	2	33,3 %	1	16,7 %	0	0	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	144	15,9 %	324	35,8 %	202	22,3 %	45	5,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Nouvelle-Écosse

Victimes de crimes violents déclarés par la police en Nouvelle-Écosse, 2023

- En 2023, les services de police de la Nouvelle-Écosse ont recensé 12 467 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 4.1). Cela représentait 1 185 victimes pour 100 000 habitants, soit un taux inférieur à celui de l'ensemble du pays (1 207 pour 100 000)²⁷.
- La plupart (80 %) des victimes étaient des adultes de 18 ans et plus²⁸; 40 % de l'ensemble des victimes avaient entre 25 et 44 ans, soit la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 4.1). Par ailleurs, 14 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 5 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans (2 885 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (2 216 pour 100 000) et des adultes âgés de 25 à 44 ans (1 802 pour 100 000)²⁹.
- Près des deux tiers (65 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait³⁰. Les victimes de voies de fait représentaient plus des deux tiers (69 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et la moitié (50 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait près du quart des victimes (24 %)³¹. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 7 % des victimes de crimes violents déclarés par la police en Nouvelle-Écosse en 2023 étaient des victimes d'agressions sexuelles. La plupart (62 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes de 18 ans et plus, tandis qu'environ un tiers (29 %) était des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (9 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 4.1).
- La majorité (60 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, tandis que 39 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 4.1).
- Si un peu plus de la moitié (54 %) des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (86 %) et d'agressions sexuelles contre les enfants (83 %) (tableau 4.2).

²⁷ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

²⁸ Calculs fondés sur le tableau 4.1.

²⁹ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

³⁰ Calculs fondés sur le tableau 4.1.

³¹ Ibid.

- Les deux tiers (67 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions ayant entraîné la mort étaient de sexe masculin, tout comme la majorité (63 %) des victimes de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 4.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La plupart (64 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que la moitié (52 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes³².
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 6 % d’entre eux ayant été victimes d’agressions sexuelles et 4 % d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 20 % et 16 % parmi les victimes de sexe féminin)³³. Toutefois, les agressions ont été plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (62 %) que parmi ceux de sexe féminin (41 %).

Services aux victimes en Nouvelle-Écosse

Le programme de services d’aide aux victimes du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse propose une gamme de services directs aux victimes d’actes criminels, notamment le programme provincial d’aide aux victimes, le programme de counselling pour victimes d’actes criminels, le programme pour les enfants victimes ou témoins d’actes criminels, le programme de conseils juridiques indépendants et le programme de déclaration de la victime. De plus, le service de police régional d’Halifax et certains détachements de la Gendarmerie royale du Canada en Nouvelle-Écosse offrent des programmes de services d’aide aux victimes gérés par la police. Il existe également des services communautaires spécialisés, tels que les centres d’aide aux victimes d’agressions sexuelles, ainsi que des organismes qui se consacrent à des catégories spécifiques de victimes, notamment les enfants et les jeunes, les victimes autochtones et les proches des victimes. Parmi ces services, on retrouve le SeaStar Child and le Youth Advocacy Centre, les services de maisons d’hébergement temporaire et d’hébergement de deuxième étape, ainsi que le service d’aide aux victimes du Mi’kmaw Legal Support Network.

Les renseignements fournis ci-dessous proviennent du programme des services d’aide aux victimes de la Nouvelle-Écosse et concernent les victimes directes et secondaires dont le cas a donné lieu à des accusations et qui, par conséquent, se retrouvent dans le système de justice pénale.

- En 2023, le programme des services d’aide aux victimes de la Nouvelle-Écosse a ouvert 8 149 nouveaux dossiers (personnes orientées vers le programme)³⁴ concernant des victimes directes d’actes criminels, notamment des personnes, des entreprises et des membres de la famille de victimes d’homicide. Sur les 8 149 victimes orientées vers le programme, 4 059 ont

³² Calculs fondés sur les tableaux 4.3 et 4.4.

³³ Ibid.

³⁴ En raison des différences dans la définition des victimes et dans les méthodes de dénombrement, le décompte du nombre de victimes peut ne pas être comparable à ceux d’autres provinces et territoires. La méthode de dénombrement des victimes peut également différer du nombre de victimes déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

accepté les services d'aide proposés (soit 50 % des cas)³⁵. (Les victimes d'actes criminels peuvent avoir plusieurs dossiers auprès des services d'aide aux victimes.)

- Les enfants et les jeunes représentaient 9 % (731) des cas de victimes orientées vers le programme, et 7 % d'entre eux ont bénéficié de l'aide offerte par celui-ci³⁶. On entend par « enfants et jeunes » les personnes âgées de moins de 19 ans au moment de l'ouverture du dossier.
- Plus de la moitié (56 %) des victimes orientées vers le programme se sont identifiées comme étant de sexe féminin, tandis que 29 % se sont identifiées comme étant de sexe masculin, 15 % n'ont pas révélé leur genre et 1 % a choisi un identifiant de genre non binaire. Parmi les victimes ayant bénéficié de services, 66 % étaient de sexe féminin, 23 % de sexe masculin, 10 % n'ont pas précisé leur sexe et 1 % s'est identifiée comme non binaire.
- Près des deux tiers (62 %) des victimes orientées vers ces services en 2023 et 73 % des victimes qui ont accepté de bénéficier de services étaient victimes d'infractions avec violence. Le type d'infraction correspond à l'infraction la plus grave consignée dans chaque dossier et peut ne pas refléter l'ensemble des infractions liées à l'affaire. Parmi les victimes d'actes criminels violents qui ont accepté de bénéficier de services, 42 % avaient été victimes d'une agression physique et 11 % d'une infraction sexuelle. Les enfants et les jeunes représentaient 43 % des victimes d'agressions sexuelles. Les victimes d'infractions non violentes représentaient 26 % des victimes ayant accepté de bénéficier de services, y compris les victimes d'infractions relevant de l'administration de la justice et d'infractions contre les biens.
- Près d'un quart (24 %) des services acceptés par les clients avaient trait aux renseignements sur les dédommagements. Le programme de counselling pour victimes d'actes criminels a représenté 17 % des services acceptés par les victimes, et 17 % supplémentaires des services d'aide acceptés concernaient des offres de planification de la sécurité. Les services déclarés comprennent à la fois les services offerts et les services acceptés; cette distinction est maintenue afin de refléter fidèlement la prestation des services.
- Au total, 5 286 dossiers ouverts étaient admissibles au programme de counselling pour victimes d'actes criminels et en ont bénéficié. De plus, 586 enfants issus de dossiers admissibles liés à la violence entre partenaires intimes (VPI) se sont vu proposer le programme de counselling pour victimes d'actes criminels.
- Au total, 609 déclarations de victimes ont été déposées en 2023, dont 155 (26 %) concernaient des dossiers ouverts cette même année. Les déclarations de victimes déposées au cours d'une année donnée peuvent se rapporter à des dossiers ouverts au cours d'années antérieures, et plusieurs déclarations peuvent être présentées dans le cadre d'un même dossier ou d'une même audience. De nombreux dossiers ouverts en 2023 n'ont pas donné lieu à une audience ou à une déclaration

³⁵ Les personnes touchées peuvent solliciter des ressources du programme de services d'aide aux victimes sans avoir à s'entretenir directement avec les conseillers de ces services. Elles ont notamment accès au programme provincial d'aide aux victimes ou au programme de conseils juridiques indépendants.

³⁶ On entend par « enfants et jeunes » les personnes âgées de moins de 19 ans au moment de l'ouverture de leur dossier. Et non leur âge au moment de l'infraction ou de l'orientation.

de peine au cours de la même année, ce qui a une incidence sur le nombre de services liés aux procédures judiciaires et de déclarations de victimes enregistrées.

- Le programme de conseils juridiques indépendants a été proposé aux personnes survivantes d'agressions sexuelles 407 fois dans le cadre du programme de services d'aide aux victimes³⁷.

³⁷ Il est possible de bénéficier du programme de conseils juridiques indépendants sans avoir de dossier auprès des services d'aide aux victimes; il n'est pas nécessaire d'avoir déclaré l'incident à la police pour y avoir accès. Le programme est géré par le 211 pour le compte des services d'aide aux victimes afin de garantir la confidentialité des utilisateurs du programme.

Tableaux de données détaillés

Tableau 4.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	48	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	935	100 %	87	9,4 %	268	28,9 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	281	100 %	109	39,1 %	167	59,9 %		
Voies de fait	8 105	100 %	367	4,5 %	869	10,8 %		
Autres infractions avec violence	3 028	100 %	100	3,3 %	479	15,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	70	100 %	7	10,0 %	7	10,0 %		
Nombre total d'infractions avec violence	12 467	100 %	670	5,4 %	1 790	14,4 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	6	12,5 %	27	56,3 %	12	25,0 %	3	6,3 %
Agressions sexuelles	225	24,2 %	249	26,8 %	84	9,1 %	15	1,6 %
Infractions sexuelles contre les enfants	1	0,4 %	2	0,7 %	0	0	0	0
Voies de fait	1 203	14,9 %	3 541	43,9 %	1 751	21,7 %	341	4,2 %
Autres infractions avec violence	486	16,1 %	1 153	38,2 %	659	21,8 %	141	4,7 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	21	30,0 %	26	37,1 %	8	11,4 %	1	1,4 %
Nombre total d'infractions avec violence	1 942	15,6 %	4 998	40,3 %	2 514	20,2 %	501	4,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Nouvelle-Écosse, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	48	100 %	16	33,3 %	32	66,7 %
Agressions sexuelles	935	100 %	789	85,9 %	129	14,1 %
Infractions sexuelles contre les enfants	281	100 %	231	82,8 %	48	17,2 %
Voies de fait	8 105	100 %	3 947	49,1 %	4 090	50,9 %
Autres infractions avec violence	3 028	100 %	1 613	53,7 %	1 393	46,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	70	100 %	26	37,1 %	44	62,9 %
Nombre total d'infractions avec violence	12 467	100 %	6 622	53,6 %	5 736	46,4 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	16	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	789	100 %	54	6,9 %	230	29,2 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	231	100 %	80	34,8 %	149	64,8 %		
Voies de fait	3 947	100 %	131	3,3 %	449	11,4 %		
Autres infractions avec violence	1 613	100 %	50	3,1 %	252	15,6 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	26	100 %	3	11,5 %	3	11,5 %		
Nombre total d'infractions avec violence	6 622	100 %	318	4,8 %	1 083	16,4 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	6,3 %	10	62,5 %	4	25,0 %	1	6,3 %
Agressions sexuelles	198	25,1 %	218	27,7 %	73	9,3 %	15	1,9 %
Infractions sexuelles contre les enfants	1	0,4 %	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	611	15,5 %	1 813	46,0 %	804	20,4 %	133	3,4 %
Autres infractions avec violence	277	17,2 %	654	40,6 %	319	19,8 %	59	3,7 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	7	26,9 %	11	42,3 %	2	7,7 %	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	1 095	16,6 %	2 706	40,9 %	1 202	18,2 %	208	3,1 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	32	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	129	100 %	31	24,2 %	31	24,2 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	48	100 %	28	59,6 %	17	36,2 %		
Voies de fait	4 090	100 %	217	5,3 %	418	10,2 %		
Autres infractions avec violence	1 393	100 %	47	3,4 %	221	15,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	44	100 %	4	9,1 %	4	9,1 %		
Nombre total d'infractions avec violence	5 736	100 %	327	5,7 %	691	12,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	5	15,6 %	17	53,1 %	8	25,0 %	2	6,3 %
Agressions sexuelles	26	20,3 %	29	22,7 %	11	8,6 %	0	0
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	2	4,3 %	0	0	0	0
Voies de fait	585	14,3 %	1 711	41,9 %	942	23,1 %	207	5,1 %
Autres infractions avec violence	207	14,9 %	498	35,8 %	338	24,3 %	81	5,8 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	14	31,8 %	15	34,1 %	6	13,6 %	1	2,3 %
Nombre total d'infractions avec violence	837	14,6 %	2 272	39,7 %	1 305	22,8 %	291	5,1 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.

3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Nouveau-Brunswick

Victimes d'actes criminels violents déclarés par la police au Nouveau-Brunswick, 2023

- En 2023, les services de police du Nouveau-Brunswick ont recensé 11 812 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 5.1). Cela représentait 1 427 victimes pour 100 000 habitants, soit un taux supérieur à celui de l'ensemble du pays (1 207 pour 100 000)³⁸.
- La plupart (82 %) des victimes étaient des adultes de 18 ans et plus³⁹; 42 % de l'ensemble des victimes étaient âgés de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 5.1). Par ailleurs, 13 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 5 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans (3 005 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (2 672 pour 100 000) et des adultes âgés de 25 à 44 ans (2 425 pour 100 000)⁴⁰.
- La plupart (58 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁴¹. Les victimes de voies de fait représentaient 6 victimes sur 10 (61 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et plus de la moitié (45 %) des enfants et des jeunes victimes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait le tiers des victimes (33 %)⁴². Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 6 % des victimes de crimes violents déclarés par la police au Nouveau-Brunswick en 2023 étaient des victimes d'agressions sexuelles. Plus de la moitié (54 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et près d'un tiers (32 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (15 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 5.1).
- La majorité (58 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, tandis que 42 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 5.1).
- Si un peu plus de la moitié (52 %) des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (83 %) et d'agressions sexuelles contre les enfants (82 %) (tableau 5.2).

³⁸ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

³⁹ Calculs fondés sur le tableau 5.1.

⁴⁰ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁴¹ Calculs fondés sur le tableau 5.1.

⁴² Ibid.

- La plupart (68 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme plus de la moitié (52 %) des victimes de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 5.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait selon les deux sexes, bien que cette différence ne soit pas très marquée. Plus de la moitié (55 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que la moitié (50 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes⁴³.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 7 % d’entre eux ayant été victimes d’agressions sexuelles et 4 % d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 26 % et 14 % parmi les victimes de sexe féminin)⁴⁴. Toutefois, les agressions ont été plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (57 %) que parmi ceux de sexe féminin (34 %).

Services d’aide aux victimes au Nouveau-Brunswick

Les services d’aide aux victimes du ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick proposent des services institutionnels aux victimes d’actes criminels par l’intermédiaire de 11 bureaux répartis dans toute la province. Cela comprend un accompagnement tout au long du processus de justice pénale, notamment lors des audiences, de l’orientation vers des services de soutien judiciaire et d’accompagnement psychologique à court terme, une aide à la rédaction des déclarations de victimes, ainsi que l’octroi d’une indemnisation aux victimes d’actes criminels. Des services spécialisés supplémentaires destinés aux victimes de violence familiale et d’agression sexuelle sont financés par la direction générale de l’égalité des femmes et offerts par l’intermédiaire d’organismes communautaires, notamment les services d’intervention en matière de violence familiale, les services de proximité en matière de violence familiale chez les Autochtones et l’organisme Violence sexuelle Nouveau-Brunswick (VSNB). De plus, les services d’aide aux victimes offerts par les services de police sont assurés par le Service de police de Fredericton, le Service de police de Saint John et le Service régional de la GRC de Codiac (Moncton).

Les renseignements fournis ci-dessous se limitent aux données concernant les victimes d’incidents déclarés par la police et dont le dossier a été transmis au programme provincial d’aide aux victimes par la police, les procureurs de la Couronne, les tribunaux et d’autres organismes, ainsi qu’aux victimes qui sollicitent directement l’aide du programme.

- En 2023, le programme des services d’aide aux victimes du Nouveau-Brunswick a pris en charge 6 161 nouvelles victimes directes et 117 nouvelles victimes secondaires qui ont été orientées vers le programme pour la première fois.
- Les enfants et les jeunes représentaient 9 % des victimes ayant bénéficié de l’aide offerte par le programme. Un peu moins d’un cinquième des victimes prises en charge (19 %) était âgé de 31 à 40 ans.

⁴³ Calculs fondés sur les tableaux 5.3 et 5.4.

⁴⁴ Ibid.

- Plus de la moitié (55 %) des victimes prises en charge étaient de sexe féminin; 45 % étaient de sexe masculin.
- Bien qu'ils ne représentent que 2 % de la population totale du Nouveau-Brunswick, les Autochtones constituaient 5 % des victimes bénéficiant des services provinciaux. La majorité (92 %) des clients étaient de race blanche.
- Parmi les victimes ayant bénéficié du programme de services d'aide aux victimes, 56 % étaient des victimes de crimes violents. Plus d'un quart (27 %) ont été victimes de voies de fait, et 2 % ont été victimes d'agressions sexuelles. De plus, 9 % ont été victimes de diverses autres infractions sexuelles, dont 462 victimes d'« agressions sexuelles » pour lesquelles aucune accusation n'a été portée devant les tribunaux, et 100 victimes d'infractions sexuelles particulières contre les enfants. Environ 40 % des victimes ayant bénéficié de services ont été victimes d'une infraction non violente, comme un vol ou une introduction par effraction. Enfin, 124 autres personnes ayant bénéficié d'une assistance étaient des victimes de délits de la route.
- En 2023, les services aux victimes du Nouveau-Brunswick ont remis 2 768 formulaires de déclaration de la victime aux victimes qui en ont fait la demande. Parmi les formulaires de déclaration de la victime demandés, 760 déclarations ont été remplies et transmises aux services judiciaires, tandis que 1 995 victimes ne les ont pas remplies.

Tableaux de données détaillés

Tableau 5.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	22	100 %	1	4,5 %	1	4,5 %		
Agressions sexuelles	763	100 %	109	14,3 %	245	32,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	189	100 %	80	42,3 %	109	57,7 %		
Voies de fait	6 907	100 %	260	3,8 %	699	10,1 %		
Autres infractions avec violence	3 885	100 %	116	3,0 %	489	12,6 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	46	100 %	2	4,3 %	6	13,0 %		
Nombre total d'infractions avec violence	11 812	100 %	568	4,8 %	1 549	13,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	4,5 %	13	59,1 %	6	27,3 %	0	0
Agressions sexuelles	132	17,3 %	186	24,4 %	68	8,9 %	23	3,0 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	1 041	15,1 %	3 107	45,0 %	1 445	20,9 %	350	5,1 %
Autres infractions avec violence	537	13,8 %	1 574	40,5 %	906	23,3 %	262	6,7 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	7	15,2 %	17	37,0 %	11	23,9 %	3	6,5 %

Nombre total d'infractions avec violence	1 718	14,6 %	4 897	41,5 %	2 436	20,6 %	638	5,4 %
---	--------------	---------------	--------------	---------------	--------------	---------------	------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 5.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Nouveau-Brunswick, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	22	100 %	7	31,8 %	15	68,2 %
Agressions sexuelles	763	100 %	627	82,7 %	131	17,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	189	100 %	154	81,5 %	35	18,5 %
Voies de fait	6 907	100 %	3 264	47,6 %	3 590	52,4 %
Autres infractions avec violence	3 885	100 %	2 041	52,9 %	1 817	47,1 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	46	100 %	25	54,3 %	21	45,7 %
Nombre total d'infractions avec violence	11 812	100 %	6 118	52,2 %	5 609	47,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 5.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	7	100 %	0	0	1	14,3 %		
Agressions sexuelles	627	100 %	69	11,0 %	215	34,3 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	154	100 %	65	42,2 %	89	57,8 %		
Voies de fait	3 264	100 %	90	2,8 %	286	8,8 %		
Autres infractions avec violence	2 041	100 %	51	2,5 %	235	11,5 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	25	100 %	1	4,0 %	3	12,0 %		
Nombre total d'infractions avec violence	6 118	100 %	276	4,5 %	829	13,6 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	4	57,1 %	2	28,6 %	0	0
Agressions sexuelles	118	18,8 %	157	25,0 %	52	8,3 %	16	2,6 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	537	16,5 %	1 575	48,3 %	640	19,6 %	134	4,1 %
Autres infractions avec violence	321	15,7 %	880	43,1 %	446	21,9 %	107	5,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	4	16,0 %	9	36,0 %	7	28,0 %	1	4,0 %
Nombre total d'infractions avec violence	980	16,0 %	2 625	42,9 %	1 147	18,8 %	258	4,2 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 5.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	15	100 %	1	6,7 %	0	0		
Agressions sexuelles	131	100 %	37	28,2 %	29	22,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	35	100 %	15	42,9 %	20	57,1 %		
Voies de fait	3 590	100 %	141	3,9 %	410	11,4 %		
Autres infractions avec violence	1 817	100 %	53	2,9 %	253	13,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	21	100 %	1	4,8 %	3	14,3 %		
Nombre total d'infractions avec violence	5 609	100 %	248	4,4 %	715	12,7 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	6,7 %	9	60,0 %	4	26,7 %	0	0
Agressions sexuelles	14	10,7 %	28	21,4 %	16	12,2 %	7	5,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	504	14,0 %	1 516	42,2 %	803	22,4 %	216	6,0 %
Autres infractions avec violence	216	11,9 %	684	37,6 %	457	25,2 %	154	8,5 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	14,3 %	8	38,1 %	4	19,0 %	2	9,5 %
Nombre total d'infractions avec violence	738	13,2 %	2 245	40,0 %	1 284	22,9 %	379	6,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Québec

Victimes de crimes violents déclarés par la police au Québec, 2023

- En 2023, les services de police du Québec ont rapporté 111 573 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 6.1). Cela représente 1 240 victimes pour 100 000 habitants, soit un taux légèrement supérieur au taux national (1 207 pour 100 000)⁴⁵.
- La plupart (78 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁴⁶; quatre victimes sur dix (40 %) étaient âgées de 25 à 44 ans, soit la tranche d'âge la plus représentée (tableau 6.1). Par ailleurs, 15 % des victimes étaient des jeunes de 12 à 17 ans et 6 % des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé chez les jeunes de 12 à 17 ans (2 899 pour 100 000 habitants), suivi par les jeunes adultes de 18 à 24 ans (2 182 pour 100 000) et les adultes de 25 à 44 ans (1 845 pour 100 000)⁴⁷.
- Un peu plus de la moitié (53 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police étaient des victimes de voies de fait⁴⁸. Les victimes de voies de fait représentaient la majorité (57 %) des victimes adultes de 18 ans et plus, et 41 % des victimes enfants et jeunes de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui représentait un peu plus d'un tiers des victimes (34 %)⁴⁹. Cette catégorie inclut des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Au Québec, en 2023, 8 % des victimes de crimes violents déclarés par la police étaient des victimes d'agressions sexuelles⁵⁰. Plus de la moitié (55 %) de ces victimes étaient des adultes de 18 ans et plus, et plus du tiers (35 %) étaient des jeunes de 12 à 17 ans. Un petit nombre (10 %) étaient des enfants de 11 ans et moins (tableau 6.1).
- La majorité (62 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 37 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 6.1).
- Alors qu'un peu plus de la moitié (51 %) des victimes de crimes déclarés par la police étaient des femmes; elles représentaient toutefois des proportions beaucoup plus élevées des victimes d'agressions sexuelles (89 %) et victimes d'infractions sexuelles contre les enfants (82 %) (Tableau 6.2).

⁴⁵Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁴⁶Calculs fondés sur le tableau 6.1.

⁴⁷Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁴⁸Calculs fondés sur le tableau 6.1.

⁴⁹Ibid.

⁵⁰Ibid.

- La plupart (72 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions ayant entraîné la mort étaient des hommes, ainsi que plus de la moitié (57 %) des victimes de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 6.2).
- Les hommes et les femmes victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police présentaient des différences notables d’âge. La majorité (56 %) des femmes victimes d’agressions sexuelles étaient des adultes de 18 ans et plus, tandis que près de la moitié (46 %) des hommes victimes d’agressions sexuelles étaient également adultes⁵¹.
- Comparativement aux victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes chez les garçons de 17 ans et moins : 5 % d’entre eux étaient victimes d’agressions sexuelles et 6 % de victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (respectivement 25 % et 21 % chez les victimes de sexe féminin)⁵². En revanche, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarée chez les garçons (54 %) que chez les filles (31 %).

Services aux personnes victimes au Québec

Le Bureau affecté à l’aide aux personnes victimes d’infractions criminelles du ministère de la Justice du Québec, également connu sous le nom de Bureau d’aide aux victimes d’actes criminels (BAVAC) contribue notamment, à la mise en place et au maintien de Centres d’aide aux victimes d’actes criminels (CAVAC) dans l’ensemble des régions de la province. Ces centres fournissent de l’information sur le système de justice pénale, informent les personnes victimes de l’évolution de leur dossier et des dates d’audience, les accompagnent durant les procédures judiciaires et offrent des services spécialisés, notamment de la préparation aux témoignages. Par ailleurs, les CAVAC collaborent également directement avec les différents corps policiers du Québec par le biais de 43 ententes de référence policière. Grâce à ces ententes, plus d’une cinquantaine d’intervenants CAVAC travaillent en collaboration étroite avec les services de police et offrent des services directs aux personnes victimes quelques heures ou quelques jours après le signalement d’une infraction. D’autres services communautaires spécialisés d’aide aux personnes victimes reçoivent du financement du Fonds affecté à l’aide aux personnes victimes d’infractions criminelles et d’autres ministères pour soutenir notamment, les personnes victimes de violence conjugale, de violence sexuelle et les familles de personnes assassinées ou disparues. Parmi ces services, on compte les lignes-ressources SOS Violence conjugale et Info-Aide violence sexuelle, en plus du Centre d’expertise en agression sexuelle Marie Vincent, et de l’Association des familles de personnes assassinées ou disparues.

Les informations fournies ci-dessous reflètent uniquement les données communiquées par le Bureau affecté à l’aide aux personnes victimes d’infractions criminelles.

- En 2023, le Réseau des CAVAC a aidé 32 879 nouvelles victimes d’actes criminels qui leur avaient été signalées.

⁵¹Calculs fondés sur les tableaux 6.3 et 6.4.

⁵²Ibid.

- Les enfants et les jeunes représentaient 8 % des victimes nouvelles aidées par le réseau CAVAC, dont plus des deux tiers (70 %) étaient âgés de 14 à 17 ans.
- Près des trois quarts (71 %) des victimes nouvellement signalées s'identifient comme femmes, contre 28 % qui s'identifient comme hommes, 1 % qui n'ont pas indiqué de genre et 1 % qui se sont identifiées comme « autre ».
- Plus d'un tiers (27 %) des nouveaux clients référés étaient victimes de voies de fait, 23 % étaient victimes d'agressions sexuelles et 0,7 % victimes de traite et proxénétisme et exploitation sexuelle.

Remarque : Les pourcentages peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondi.

Tableaux de données détaillés

Tableau 6.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Québec, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	363	100 %	20	5,6 %	26	7,3 %		
Agressions sexuelles	8 347	100 %	805	9,7 %	2 912	35,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	3 344	100 %	1 234	37,2 %	2 052	61,9 %		
Voies de fait	59 985	100 %	3 645	6,2 %	5 964	10,2 %		
Autres infractions avec violence	37 915	100 %	1 227	3,3 %	5 415	14,5 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	1 619	100 %	57	3,5 %	138	8,6 %		
Nombre total d'infractions avec violence	111 573	100 %	6 988	6,4 %	16 507	15,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	70	19,6 %	124	34,6 %	88	24,6 %	30	8,4 %
Agressions sexuelles	1 508	18,2 %	2 196	26,5 %	663	8,0 %	202	2,4 %
Infractions sexuelles contre les enfants	23	0,7 %	6	0,2 %	1	0 %	0	0
Voies de fait	7 601	13,0 %	25 749	44,1 %	12 580	21,5 %	2 863	4,9 %
Autres infractions avec violence	5 328	14,3 %	14 769	39,7 %	8 450	22,7 %	2 040	5,5 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	237	14,7 %	655	40,6 %	393	24,4 %	133	8,2 %

Nombre total d'infractions avec violence	14 767	13,5 %	43 499	39,8 %	22 175	20,3 %	5 268	4,8 %
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 6.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles, déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Québec, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	363	100 %	103	28,5 %	259	71,5 %
Agressions sexuelles	8 347	100 %	7 378	88,5 %	958	11,5 %
Infractions sexuelles contre les enfants	3 344	100 %	2 729	81,6 %	614	18,4 %
Voies de fait	59 985	100 %	27 533	45,9 %	32 446	54,1 %
Autres infractions avec violence	37 915	100 %	18 923	49,9 %	18 992	50,1 %
Délits de la route prévus au Code criminel causant la mort ou des lésions corporelles	1 619	100 %	702	43,4 %	917	56,6 %
Nombre total d'infractions avec violence	111 573	100 %	57 368	51,4 %	54 186	48,6 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 6.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Québec, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	103	100 %	8	7,8 %	6	5,8 %		
Agressions sexuelles	7 378	100 %	579	7,9 %	2 627	35,8 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	2 729	100 %	930	34,3 %	1 760	64,9 %		
Voies de fait	27 533	100 %	1 464	5,4 %	2 542	9,4 %		
Autres infractions avec violence	18 923	100 %	616	3,3 %	2 459	13,1 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	702	100 %	27	3,9 %	59	8,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	57 368	100 %	3 624	6,4 %	9 453	16,7 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	14	13,6 %	29	28,2 %	28	27,2 %	18	17,5 %
Agressions sexuelles	1 381	18,8 %	1 984	27,0 %	590	8,0 %	180	2,5 %
Infractions sexuelles contre les enfants	17	0,6 %	5	0,2 %	0	0	0	0
Voies de fait	3 770	13,9 %	12 928	47,7 %	5 220	19,3 %	1 164	4,3 %
Autres infractions avec violence	2 694	14,4 %	8 097	43,3 %	3 958	21,2 %	889	4,8 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	98	14,0 %	288	41,1 %	157	22,4 %	71	10,1 %
Nombre total d'infractions avec violence	7 974	14,1 %	23 331	41,2 %	9 953	17,6 %	2 322	4,1 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 6.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Québec, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	259	100 %	12	4,7 %	20	7,9 %		
Agressions sexuelles	958	100 %	226	23,9 %	285	30,2 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	614	100 %	304	50,3 %	292	48,3 %		
Voies de fait	32 446	100 %	2 181	7,0 %	3 422	10,9 %		
Autres infractions avec violence	18 992	100 %	611	3,3 %	2 956	16,0 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	917	100 %	30	3,3 %	79	8,7 %		
Nombre total d'infractions avec violence	54 186	100 %	3 364	6,4 %	7 054	13,4 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	56	22,0 %	94	37,0 %	60	23,6 %	12	4,7 %
Agressions sexuelles	127	13,4 %	212	22,4 %	73	7,7 %	22	2,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	6	1,0 %	1	0,2 %	1	0,2 %	0	0
Voies de fait	3 831	12,2 %	12 821	40,9 %	7 360	23,5 %	1 699	5,4 %
Autres infractions avec violence	2 634	14,2 %	6 672	36,0 %	4 492	24,3 %	1 151	6,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	139	15,2 %	367	40,2 %	236	25,8 %	62	6,8 %
Nombre total d'infractions avec violence	6 793	12,9 %	20 167	38,4 %	12 222	23,3 %	2 946	5,6 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Ontario

Victimes de crimes violents déclarés par la police en Ontario, 2023

- En 2023, les services de police de l'Ontario ont recensé 141 906 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 7.1). Cela représentait 916 victimes pour 100 000 habitants, soit un taux inférieur à celui de l'ensemble du pays (1 207 pour 100 000)⁵³.
- La plupart (80 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁵⁴; 41 % de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 7.1). Par ailleurs, 13 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 7 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans (1 898 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (1 479 pour 100 000) et des adultes âgés de 25 à 44 ans (1 334 pour 100 000)⁵⁵.
- Six victimes sur dix (61 %) de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁵⁶. Les victimes de voies de fait représentaient la majorité (64 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, ainsi que la moitié (51 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait plus du quart des victimes (28 %)⁵⁷. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 9 % des victimes de crimes violents déclarés par la police en Ontario en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles⁵⁸. La plupart (64 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et un quart (25 %) étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (11 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 7.1).
- La majorité (60 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 38 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 7.1).
- Si plus de la moitié (54 %) des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (88 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (84 %) (tableau 7.2).

⁵³ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁵⁴ Calculs fondés sur le tableau 7.1.

⁵⁵ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁵⁶ Calculs fondés sur le tableau 7.1.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

- La plupart (73 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme la majorité (61 %) des victimes de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 7.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. Les deux tiers (67 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que près de la moitié (46 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes⁵⁹.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 7 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 3 % ont été victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 26 % et 14 % parmi les victimes de sexe féminin)⁶⁰. Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (58 %) que parmi ceux de sexe féminin (37 %).

Services aux victimes en Ontario

En Ontario, les victimes bénéficient d’une aide offerte par un large éventail de programmes. Au sein du ministère du Procureur général, les services aux victimes relèvent des Services aux victimes – Ontario, au sein de la Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables. Les Services aux victimes – Ontario offrent des services directs aux victimes de crimes dans toute la province, notamment ceux proposés dans le cadre du Programme d’aide aux victimes et aux témoins (PAVT). Le ministère du Procureur général finance également toute une gamme de services spécialisés relatifs aux tribunaux et de programmes d’aide juridique, notamment le Programme d’aide aux enfants victimes et témoins, le Programme d’avis juridiques indépendants, le Fonds d’aide aux victimes vulnérables et à leurs familles, le Programme d’aide en droit de la famille, le Programme d’intervention auprès des partenaires violents (PIPV) et des programmes de subventions destinés à soutenir les victimes. Le Ministère appuie et offre un certain nombre de services destinés expressément aux Autochtones, notamment les services aux victimes autochtones, l’Unité de liaison pour l’information à l’intention des familles (ULIF) de l’Ontario et le Programme de prévention de la violence entre partenaires intimes destiné aux Autochtones. Ces programmes tiennent compte de facteurs tels que les barrières linguistiques, l’éloignement géographique des communautés des Premières Nations, ainsi que les séquelles laissées par les lois et les politiques d’assimilation qui ont contribué à la destruction des familles et des communautés autochtones. Le ministère des Services à l’enfance et des Services sociaux et communautaires finance des organismes communautaires qui offrent des services de soutien aux victimes, notamment, mais sans s’y limiter, le Programme d’aide immédiate aux victimes de l’Ontario, le Programme d’intervention rapide auprès des victimes, le Programme des agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille, le Programme de counseling en cas d’exploitation d’enfants sur Internet, les refuges d’urgence, les programmes d’appui transitoire et de soutien au logement, ainsi que les centres d’aide aux victimes d’agressions sexuelles. De plus, le ministère du Solliciteur général de l’Ontario a publié une ligne directrice qui recommande à tous

⁵⁹ Calculs fondés sur les tableaux 7.3 et 7.4.

⁶⁰ Ibid.

les services de police de travailler en partenariat avec les organismes communautaires d'aide aux victimes afin de favoriser la mise en place d'un cadre de prestation de services intégré.

De plus, le ministère du Solliciteur général de l'Ontario a publié une ligne directrice qui recommande à tous les services de police de travailler en partenariat avec les organismes communautaires d'aide aux victimes afin de favoriser la mise en place d'un cadre de prestation de services intégré.

Les renseignements fournis ci-dessous ne reflètent que les données issues du Programme d'aide aux victimes et aux témoins (PAVT) du ministère du Procureur général. Le PAVT soutient et accompagne les victimes de crimes tout au long de leur parcours au sein du système de justice pénale. Ces données concernent les cas où une accusation a été portée et où, par conséquent, la victime est impliquée dans le processus de justice pénale. Elles ne comprennent pas les renseignements concernant les victimes qui auraient pu bénéficier de l'aide de la police, d'autres programmes ontariens d'aide aux victimes ou d'autres organismes communautaires.

- En 2023, le PAVT a apporté son aide à 55 105 victimes directes de crimes nouvellement orientées vers ses services et à 5 708 victimes indirectes de crimes nouvellement orientées vers ses services.
- Les enfants et les jeunes représentaient 8 % des victimes aidées par le PAVT.
- Plus des deux tiers (68 %) des clients du PAVT étaient de sexe féminin. Environ 20 % des victimes étaient de sexe masculin et 12 % n'avaient pas indiqué de genre. De plus, 98 victimes se sont déclarées transgenres, non binaires ou « bispirituel ».
- La plupart des victimes ayant bénéficié de l'aide du PAVT (99 %) étaient des victimes de crimes violents. Parmi celles-ci, 75 % ont été victimes de violence conjugale ou de violence familiale, et 11 % ont été victimes de diverses formes d'agressions sexuelles. Seulement 1 % des victimes ayant bénéficié de services ont été victimes d'une infraction non violente, dont 475 victimes impliquées dans un accident de la route ayant causé la mort.
- Parmi l'ensemble des services individuels offerts aux nouveaux clients du PAVT, 71 % concernaient des services liés aux tribunaux, notamment des rencontres entre les clients et les intervenants, l'accompagnement aux audiences et l'aide à la rédaction de déclarations de victimes ou de déclarations sur les répercussions sur la collectivité. De plus, 22 % des services concernaient diverses formes d'évaluations de la sécurité et des besoins, 6 % portaient sur l'orientation vers des services externes et 1 % concernait des activités de défense des droits liées au logement, aux aides à la déposition ou à la protection des témoins.
- En 2023, le PAVT a fourni de l'aide pour la préparation et la présentation de 11 892 déclarations de victimes et de 18 déclarations sur les répercussions sur la collectivité.

Tableaux de données détaillés

Tableau 7.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Ontario, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	577	100 %	31	5,4 %	39	6,8 %		
Agressions sexuelles	12 269	100 %	1 298	10,6 %	3 110	25,4 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	2 276	100 %	865	38,2 %	1 362	60,1 %		
Voies de fait	87 220	100 %	5 529	6,4 %	8 422	9,8 %		
Autres infractions avec violence	39 115	100 %	1 415	3,6 %	5 415	14,0 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	449	100 %	30	6,8 %	34	7,7 %		
Nombre total d'infractions avec violence	141 906	100 %	9 168	6,5 %	18 382	13,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	108	18,8 %	235	40,9 %	118	20,6 %	43	7,5 %
Agressions sexuelles	2 514	20,5 %	3 799	31,0 %	1 106	9,0 %	413	3,4 %
Infractions sexuelles contre les enfants	33	1,5 %	7	0,3 %	0	0	0	0
Voies de fait	12 036	14,0 %	37 785	43,9 %	17 534	20,4 %	4 829	5,6 %
Autres infractions avec violence	6 281	16,2 %	15 764	40,6 %	8 148	21,0 %	1 779	4,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	78	17,6 %	162	36,5 %	103	23,2 %	37	8,3 %

Nombre total d'infractions avec violence	21 050	15,0 %	57 752	41,1 %	27 009	19,2 %	7 101	5,1 %
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 7.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Ontario, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	577	100 %	155	27,3 %	413	72,7 %
Agressions sexuelles	12 269	100 %	10 628	88,0 %	1 443	12,0 %
Infractions sexuelles contre les enfants	2 276	100 %	1 885	83,8 %	364	16,2 %
Voies de fait	87 220	100 %	41 492	49,0 %	43 218	51,0 %
Autres infractions avec violence	39 115	100 %	19 998	51,4 %	18 876	48,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	449	100 %	171	39,3 %	264	60,7 %
Nombre total d'infractions avec violence	141 906	100 %	74 329	53,5 %	64 578	46,5 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 7.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Ontario, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	155	100 %	10	6,5 %	7	4,5 %		
Agressions sexuelles	10 628	100 %	762	7,2 %	2 689	25,4 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	1 885	100 %	671	35,7 %	1 172	62,4 %		
Voies de fait	41 492	100 %	1 277	3,1 %	3 696	9,0 %		
Autres infractions avec violence	19 998	100 %	647	3,3 %	2 333	11,7 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	171	100 %	5	2,9 %	13	7,6 %		
Nombre total d'infractions avec violence	74 329	100 %	3 372	4,6 %	9 910	13,4 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	23	14,8 %	62	40,0 %	35	22,6 %	18	11,6 %
Agressions sexuelles	2 321	21,9 %	3 469	32,7 %	989	9,3 %	373	3,5 %
Infractions sexuelles contre les enfants	28	1,5 %	7	0,4 %	0	0	0	0
Voies de fait	6 136	14,9 %	19 871	48,2 %	7 928	19,2 %	2 336	5,7 %
Autres infractions avec violence	3 145	15,8 %	8 855	44,5 %	4 077	20,5 %	826	4,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	34	19,9 %	61	35,7 %	44	25,7 %	14	8,2 %
Nombre total d'infractions avec violence	11 687	15,8 %	32 325	43,7 %	13 073	17,7 %	3 567	4,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 7.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Ontario, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	413	100 %	15	3,7 %	31	7,6 %		
Agressions sexuelles	1 443	100 %	369	25,6 %	413	28,7 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	364	100 %	176	48,6 %	181	50,0 %		
Voies de fait	43 218	100 %	2 071	4,9 %	4 696	11,1 %		
Autres infractions avec violence	18 876	100 %	641	3,4 %	3 068	16,4 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	264	100 %	12	4,6 %	21	8,1 %		
Nombre total d'infractions avec violence	64 578	100 %	3 284	5,2 %	8 410	13,2 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	85	20,7 %	173	42,2 %	82	20,0 %	24	5,9 %
Agressions sexuelles	189	13,1 %	318	22,1 %	113	7,8 %	39	2,7 %
Infractions sexuelles contre les enfants	5	1,4 %	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	5 858	13,8 %	17 786	41,9 %	9 556	22,5 %	2 477	5,8 %
Autres infractions avec violence	3 119	16,7 %	6 878	36,7 %	4 059	21,7 %	952	5,1 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	44	17,0 %	101	39,0 %	58	22,4 %	23	8,9 %
Nombre total d'infractions avec violence	9 300	14,6 %	25 256	39,7 %	13 868	21,8 %	3 515	5,5 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Manitoba

Victimes de crimes violents déclarés par la police au Manitoba, 2023

- En 2023, les services de police du Manitoba ont recensé 32 102 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 8.1). Cela représentait 2 316 victimes pour 100 000 habitants, soit environ le double du taux national (1 207 pour 100 000)⁶¹.
- La plupart (85 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁶²; près de la moitié (45 %) de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 8.1). Par ailleurs, 11 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 4 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (4 549 pour 100 000 habitants), suivis des adultes âgés de 25 à 44 ans (3 707 pour 100 000) et des jeunes de 12 à 17 ans (3 554 pour 100 000)⁶³.
- Sept victimes sur dix (71 %) de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁶⁴. Les victimes de voies de fait représentaient près des trois quarts (73 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et plus de la moitié (56 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait une victime sur cinq (22 %)⁶⁵. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 5 % des victimes de crimes violents déclarés par la police au Manitoba en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles⁶⁶. La plupart (61 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et 30 % étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (9 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 8.1).
- La majorité (58 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, tandis que 42 % étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 8.1).
- Si plus de la moitié (55 %) de l'ensemble des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (91 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (89 %) (tableau 8.2).

⁶¹ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁶² Calculs fondés sur le tableau 8.1.

⁶³ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁶⁴ Calculs fondés sur le tableau 8.1.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

- La plupart (74 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme la majorité (56 %) des victimes d’autres infractions avec violence (tableau 8.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La plupart (62 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que la moitié (50 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes⁶⁷.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 4 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 3 % ont été victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 20 % et 18 % parmi les victimes de sexe féminin)⁶⁸. Toutefois, les voies de fait ont été déclarées plus fréquemment parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (68 %) que parmi ceux de sexe féminin (48 %).

Services aux victimes au Manitoba

Le ministère de la Justice du Manitoba offre une vaste gamme de services aux victimes tels que des programmes basés sur le système de justice qui aident principalement les victimes des crimes les plus graves aux termes de la *Déclaration des droits des victimes* du Manitoba, ainsi que les victimes de violence familiale, les enfants victimes et les témoins. Plus particulièrement, le ministère de la Justice du Manitoba administre le Programme d’aide aux victimes et aux témoins d’actes criminels, qui offre des services de soutien relevant des tribunaux, ainsi que le Programme d’indemnisation des victimes d’actes criminels. Il finance également des programmes communautaires non gouvernementaux spécialisés qui sont axés sur les femmes victimes de violence familiale, les victimes d’agression sexuelle, les enfants et les jeunes victimes de violence, les victimes autochtones, les membres de la famille des victimes et les membres de la famille des personnes autochtones disparues ou assassinées. En outre, des programmes relevant de la police sont offerts séparément par le Service de police de Winnipeg, le Service de police de Brandon et les services aux victimes de la vallée du Pembina.

Les renseignements fournis ci-dessous tiennent compte des données déclarées par les services aux victimes du Manitoba sur les victimes dans des affaires où une accusation a été portée et qui, de ce fait, ont des contacts avec le système de justice pénale. Ils ne portent pas sur d’autres victimes qui pourraient avoir reçu de l’aide d’organismes de services relevant de la police ou de la collectivité, comme ceux mentionnés précédemment. Il se peut que les victimes d’actes criminels distincts soient comptées plus d’une fois dans les données.

- En 2023, les services aux victimes du Manitoba sont venus en aide à 10 025 victimes immédiates d’actes criminels.
- Les enfants et les jeunes représentaient 11 % des victimes immédiates aidées par le programme.

⁶⁷ Calculs fondés sur les tableaux 8.3 et 8.4.

⁶⁸ Ibid.

Tableaux de données détaillés

Tableau 8.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Manitoba, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	96	100 %	1	1,0 %	6	6,3 %		
Agressions sexuelles	1 718	100 %	157	9,1 %	510	29,7 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	594	100 %	252	42,4 %	342	57,6 %		
Voies de fait	22 671	100 %	718	3,2 %	2 015	8,9 %		
Autres infractions avec violence	6 892	100 %	211	3,1 %	675	9,8 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	131	100 %	8	6,1 %	10	7,6 %		
Nombre total d'infractions avec violence	32 102	100 %	1 347	4,2 %	3 558	11,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	14	14,6 %	50	52,1 %	20	20,8 %	5	5,2 %
Agressions sexuelles	370	21,5 %	524	30,5 %	133	7,7 %	23	1,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0 %	0	0	0	0
Voies de fait	4 313	19,0 %	11 056	48,8 %	3 983	17,6 %	569	2,5 %
Autres infractions avec violence	1 587	23,1 %	2 772	40,3 %	1 386	20,1 %	253	3,7 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	27	20,6 %	53	40,5 %	23	17,6 %	10	7,6 %

Nombre total d'infractions avec violence	6 311	19,7 %	14 455	45,1 %	5 545	17,3 %	860	2,7 %
---	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 8.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Manitoba, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	96	100 %	25	26,0 %	71	74,0 %
Agressions sexuelles	1 718	100 %	1 556	90,8 %	158	9,2 %
Infractions sexuelles contre les enfants	594	100 %	528	89,2 %	64	10,8 %
Voies de fait	22 671	100 %	12 263	54,4 %	10 293	45,6 %
Autres infractions avec violence	6 892	100 %	3 039	44,1 %	3 845	55,9 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	131	100 %	67	51,1 %	64	48,9 %
Nombre total d'infractions avec violence	32 102	100 %	17 478	54,7 %	14 495	45,3 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 8.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Manitoba, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	25	100 %	0	0	2	8,0 %		
Agressions sexuelles	1 556	100 %	120	7,7 %	465	29,9 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	528	100 %	220	41,7 %	308	58,3 %		
Voies de fait	12 263	100 %	339	2,8 %	1 080	8,8 %		
Autres infractions avec violence	3 039	100 %	111	3,7 %	326	10,7 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	67	100 %	4	6,0 %	7	10,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	17 478	100 %	794	4,5 %	2 188	12,5 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	6	24,0 %	10	40,0 %	5	20,0 %	2	8,0 %
Agressions sexuelles	344	22,1 %	484	31,1 %	123	7,9 %	20	1,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	2 442	19,9 %	6 295	51,4 %	1 856	15,1 %	246	2,0 %
Autres infractions avec violence	575	18,9 %	1 321	43,5 %	605	19,9 %	100	3,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	12	17,9 %	27	40,3 %	13	19,4 %	4	6,0 %
Nombre total d'infractions avec violence	3 379	19,3 %	8 137	46,6 %	2 602	14,9 %	372	2,1 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 8.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Manitoba, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	71	100 %	1	1,4 %	4	5,6 %		
Agressions sexuelles	158	100 %	35	22,2 %	44	27,8 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	64	100 %	32	50,0 %	32	50,0 %		
Voies de fait	10 293	100 %	357	3,5 %	922	9,0 %		
Autres infractions avec violence	3 845	100 %	100	2,6 %	348	9,1 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	64	100 %	4	6,3 %	3	4,7 %		
Nombre total d'infractions avec violence	14 495	100 %	529	3,7 %	1 353	9,3 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	8	11,3 %	40	56,3 %	15	21,1 %	3	4,2 %
Agressions sexuelles	26	16,5 %	40	25,3 %	10	6,3 %	3	1,9 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	1 852	18,0 %	4 716	45,9 %	2 115	20,6 %	322	3,1 %
Autres infractions avec violence	1 012	26,4 %	1 446	37,7 %	780	20,3 %	153	4,0 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	15	23,4 %	26	40,6 %	10	15,6 %	6	9,4 %
Nombre total d'infractions avec violence	2 913	20,1 %	6 268	43,3 %	2 930	20,2 %	487	3,4 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Saskatchewan

Victimes de crimes violents déclarés par la police en Saskatchewan, 2023

- En 2023, les services de police de la Saskatchewan ont déclaré 26 881 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 9.1). Cela représentait 2 236 victimes pour 100 000 habitants, soit près du double du taux national (1 207 pour 100 000)⁶⁹.
- La plupart (82 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁷⁰; près de la moitié (45 %) de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 9.1). Par ailleurs, 13 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 5 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (4 580 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes âgés de 12 à 17 ans (3 851 pour 100 000) et les adultes âgés de 25 à 44 ans (3 607 pour 100 000)⁷¹.
- Trois victimes sur quatre (75 %) de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁷². Les victimes de voies de fait représentaient la grande majorité (79 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, ainsi que 59 % des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait 16 % des victimes⁷³. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 6 % des victimes de crimes violents déclarés par la police en Saskatchewan en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles⁷⁴. La plupart (58 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et 29 % étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (13 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 9.1).
- La moitié (50 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et l'autre moitié (49 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 9.1).
- Si plus de la moitié (56 %) de l'ensemble des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (91 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (86 %) (tableau 9.2).

⁶⁹ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁷⁰ Calculs fondés sur le tableau 9.1.

⁷¹ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁷² Calculs fondés sur le tableau 9.1.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Ibid.

- La plupart (71 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme plus de la moitié (53 %) des victimes d’autres infractions avec violence (tableau 9.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La plupart (59 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que quatre victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin sur dix (41 %) étaient des adultes⁷⁵.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 4 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 4 % ont été victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 20 % et 14 % parmi les victimes de sexe féminin)⁷⁶. Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (70 %) que parmi ceux de sexe féminin (52 %).

Services aux victimes en Saskatchewan

En Saskatchewan, toute une gamme de programmes et de services est offerte pour venir en aide aux victimes de crimes dès le moment où elles subissent un préjudice et tout au long du processus de justice pénale. Le ministère de la Justice de la Saskatchewan et les services aux victimes de la Direction générale de la sécurité communautaire et du bien-être offrent une gamme de services directs aux victimes de crimes, notamment le programme de services aux victimes et aux témoins, le programme d’indemnisation des victimes et le programme de déclarations des victimes. De plus, les services aux victimes liés aux services de police sont offerts par l’entremise des services de police municipaux et d’organismes communautaires qui travaillent en partenariat avec les détachements de la GRC. Le Ministère finance également des services communautaires spécialisés destinés à certaines catégories de victimes, notamment les victimes d’agressions sexuelles et de violence familiale, les enfants et les jeunes, ainsi que les victimes autochtones. Ces services comprennent notamment les services aux victimes de violence familiale, les programmes destinés aux enfants exposés à la violence, les intervenants des services aux victimes travaillant dans les centres de défense des droits des enfants et des jeunes, les programmes des agents de liaison avec les Autochtones, ainsi que les services destinés aux familles des personnes disparues.

Les renseignements fournis ici reflètent les données communiquées par le programme de services aux victimes lié à la police, le programme des intervenants-ressources autochtones, le programme d’intervention auprès des victimes, le programme de liaison pour les personnes disparues et les programmes de services aux victimes de violence familiale financés par le ministère de la Justice. Certaines personnes victimes d’incidents répétés (par exemple, les victimes de violence familiale) peuvent être comptabilisées une seule fois si elles bénéficient des services d’un même programme de services aux victimes. Les victimes ayant reçu de l’aide à plusieurs reprises, mais à des endroits différents, peuvent être comptabilisées plus d’une fois.

⁷⁵ Calculs fondés sur les tableaux 9.3 et 9.4.

⁷⁶ Ibid.

- En 2023, les programmes de services aux victimes de la Saskatchewan ont aidé 21 850 victimes de crimes qui avaient été orientées vers eux au cours de la même année. Les enfants et les jeunes représentaient 15 % des victimes ayant bénéficié de l'aide offerte par ces programmes. Plus des deux tiers (67 %) des victimes ayant bénéficié de services étaient des femmes.
- La plupart des victimes ayant reçu de l'aide (65 %) étaient des victimes de crimes violents. Plus d'un tiers (37 %) ont été victimes de voies de fait, et 8 % ont été victimes d'agressions sexuelles. Parmi les victimes de voies de fait, 61 % ont déclaré avoir été victimes de violence intrafamiliale et 39 % de violence extrafamiliale (perpétrée par toute personne extérieure à la famille, qu'il s'agisse de connaissances ou d'inconnus). Près de la moitié (49 %) des victimes d'agressions sexuelles avaient moins de 18 ans (816 victimes), et 276 autres personnes ont été victimes d'autres infractions sexuelles contre les enfants ou les jeunes.
- Près des trois quarts (74 %) des clients victimes ont eu recours aux services offerts par la police, contre 27 % qui ont eu recours aux programmes de lutte contre la violence familiale et 9 % qui ont eu recours au programme des intervenants-ressources autochtones.
- Les victimes ayant eu recours aux programmes de lutte contre la violence familiale étaient en grande majorité des femmes (83 %), et plus de la moitié (52 %) avaient moins de 18 ans.
- Plus des deux tiers (67 %) des victimes ayant eu recours au programme des intervenants-ressources autochtones étaient de sexe féminin, et 15 % avaient moins de 18 ans.
- En 2023, les programmes de services aux victimes de la Saskatchewan ont aidé à la préparation et au dépôt de 4 396 déclarations des victimes auprès des tribunaux.

Tableaux de données détaillés

Tableau 9.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Saskatchewan, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	127	100 %	3	2,4 %	7	5,5 %		
Agressions sexuelles	1 532	100 %	199	13,0 %	450	29,4 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	486	100 %	238	49,1 %	244	50,3 %		
Voies de fait	20 290	100 %	769	3,8 %	2 132	10,6 %		
Autres infractions avec violence	4 304	100 %	148	3,5 %	675	15,8 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	142	100 %	12	8,5 %	12	8,5 %		
Nombre total d'infractions avec violence	26 881	100 %	1 369	5,1 %	3 520	13,2 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	19	15,0 %	74	58,3 %	22	17,3 %	2	1,6 %
Agressions sexuelles	327	21,4 %	451	29,5 %	91	5,9 %	12	0,8 %
Infractions sexuelles contre les enfants	3	0,6 %	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	3 710	18,5 %	9 663	48,1 %	3 385	16,8 %	437	2,2 %
Autres infractions avec violence	695	16,3 %	1 719	40,2 %	861	20,1 %	178	4,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	31	21,8 %	54	38,0 %	26	18,3 %	7	4,9 %

Nombre total d'infractions avec violence	4 785	18,0 %	11 961	44,9 %	4 385	16,5 %	636	2,4 %
---	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Saskatchewan, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	127	100 %	37	29,4 %	89	70,6 %
Agressions sexuelles	1 532	100 %	1 398	91,3 %	133	8,7 %
Infractions sexuelles contre les enfants	486	100 %	416	85,6 %	70	14,4 %
Voies de fait	20 290	100 %	10 879	54,0 %	9 280	46,0 %
Autres infractions avec violence	4 304	100 %	2 185	51,0 %	2 099	49,0 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	142	100 %	67	47,5 %	74	52,5 %
Nombre total d'infractions avec violence	26 881	100 %	14 982	56,1 %	11 745	43,9 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Saskatchewan, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	37	100 %	1	2,7 %	2	5,4 %		
Agressions sexuelles	1 398	100 %	155	11,1 %	415	29,7 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	416	100 %	192	46,3 %	220	53,0 %		
Voies de fait	10 879	100 %	352	3,2 %	1 146	10,6 %		
Autres infractions avec violence	2 185	100 %	76	3,5 %	325	14,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	67	100 %	5	7,5 %	7	10,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	14 982	100 %	781	5,2 %	2 115	14,2 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	2	5,4 %	25	67,6 %	7	18,9 %	0	0
Agressions sexuelles	308	22,0 %	425	30,4 %	83	5,9 %	11	0,8 %
Infractions sexuelles contre les enfants	3	0,7 %	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	2 139	19,7 %	5 421	49,9 %	1 622	14,9 %	173	1,6 %
Autres infractions avec violence	356	16,4 %	934	42,9 %	403	18,5 %	83	3,8 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	17	25,4 %	24	35,8 %	11	16,4 %	3	4,5 %
Nombre total d'infractions avec violence	2 825	18,9 %	6 829	45,7 %	2 126	14,2 %	270	1,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Saskatchewan, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	89	100 %	2	2,2 %	5	5,6 %		
Agressions sexuelles	133	100 %	44	33,1 %	35	26,3 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	70	100 %	46	65,7 %	24	34,3 %		
Voies de fait	9 280	100 %	408	4,4 %	978	10,6 %		
Autres infractions avec violence	2 099	100 %	72	3,4 %	348	16,7 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	74	100 %	7	9,5 %	5	6,8 %		
Nombre total d'infractions avec violence	11 745	100 %	579	5,0 %	1 395	12,0 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	16	18,0 %	49	55,1 %	15	16,9 %	2	2,2 %
Agressions sexuelles	19	14,3 %	26	19,5 %	8	6,0 %	1	0,8 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	1 561	17,0 %	4 220	45,9 %	1 761	19,2 %	263	2,9 %
Autres infractions avec violence	336	16,1 %	779	37,3 %	457	21,9 %	95	4,6 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	14	18,9 %	29	39,2 %	15	20,3 %	4	5,4 %
Nombre total d'infractions avec violence	1 946	16,7 %	5 103	43,8 %	2 256	19,4 %	365	3,1 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Alberta

Victimes de crimes violents déclarés par la police en Alberta, 2023

- En 2023, les services de police de l'Alberta ont recensé 62 365 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 10.1). Cela représentait 1 326 victimes pour 100 000 habitants, soit un taux supérieur à celui de l'ensemble du pays (1 207 pour 100 000)⁷⁷.
- La plupart (83 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁷⁸; près de la moitié (45 %) de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 10.1). Par ailleurs, 13 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 4 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (2 433 pour 100 000 habitants), suivis des jeunes de 12 à 17 ans (2 388 pour 100 000) et les adultes âgés de 25 à 44 ans (1 951 pour 100 000)⁷⁹.
- Un peu plus des deux tiers (68 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁸⁰. Les victimes de voies de fait représentaient la grande majorité (72 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, ainsi que la moitié (51 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait une victime sur cinq (22 %)⁸¹. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 7 % des victimes de crimes violents déclarés par la police en Alberta en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles⁸². La plupart (66 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et un quart (26 %) étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (8 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 10.1).
- Plus de la moitié (54 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et un peu moins de la moitié (45 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 10.1).
- Si un peu plus de la moitié (52 %) de l'ensemble des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (90 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (85 %) (tableau 10.2).

⁷⁷ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁷⁸ Calculs fondés sur le tableau 10.1.

⁷⁹ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁸⁰ Calculs fondés sur le tableau 10.1.

⁸¹ Ibid.

⁸² Ibid.

- Près des trois quarts (73 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme la plupart (60 %) des victimes d’autres infractions avec violence (tableau 10.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La plupart (68 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que moins de la moitié (47 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes⁸³.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 5 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 4 % ont été victimes d’infraction sexuelle contre les enfants (contre respectivement 21 % et 19 % parmi les victimes de sexe féminin)⁸⁴. Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (63 %) que parmi ceux de sexe féminin (41 %).

Services aux victimes en Alberta

Le ministère de la Sécurité publique et des Services d’urgence de l’Alberta offre des services directs par l’intermédiaire du programme d’aide aux victimes d’actes criminels et finance également les services aux victimes rattachés à la police, les organismes communautaires spécialisés ainsi que les organismes intégrés qui offrent des services aux victimes d’actes criminels tout au long de leur parcours dans le système de justice pénale. Le personnel des services aux victimes rattachés à la police offre de l’information, du soutien et des services d’orientation aux victimes de crimes et/ou de tragédies dans toute la province; il est principalement installé dans les locaux des services de police. Les organismes spécialisés et intégrés offrent des services exhaustifs axés sur les victimes de certains types de crimes, notamment, mais sans s’y limiter, les victimes de violence entre partenaires intimes, de violence sexuelle et de traite de personnes. Le gouvernement de l’Alberta soutient également un réseau de centres de défense des droits des enfants et de centres de défense des droits des enfants et des jeunes, en plus d’offrir des services aux victimes de maltraitance envers les aînés et aux victimes issues de communautés ethniques et culturelles minoritaires.

Les renseignements fournis ci-dessous reflètent les données communiquées par le programme d’aide aux victimes d’actes criminels, ainsi que par les organismes communautaires financés et les programmes de services aux victimes rattachés aux services de police. Les victimes qui ont recours aux services de plusieurs organismes peuvent être comptées plus d’une fois dans les données.

- En 2023, les programmes d’aide aux victimes financés par la province de l’Alberta ont aidé 92 675 victimes de crimes qui leur avaient été nouvellement orientées vers ces programmes. Les enfants et les jeunes (âgés de moins de 18 ans) représentaient 15 % des victimes ayant bénéficié de services.
- Le programme d’aide aux victimes d’actes criminels a offert des services à 1 649 victimes directes, en plus d’offrir des services aux victimes indirectes, dont 208 personnes ayant bénéficié d’un

⁸³ Calculs fondés sur les tableaux 10.3 et 10.4.

⁸⁴ Ibid.

accompagnement psychologique pour faire leur deuil, 170 mineurs ayant été témoins d'actes de violence et 190 personnes ayant reçu de l'aide pour régler leurs frais médicaux.

- Les enfants et les jeunes représentaient 23 % des victimes ayant bénéficié de services du programme d'aide aux victimes d'actes criminels. Un quart (25 %) des victimes avaient entre 31 et 40 ans.
- Plus de la moitié (54 %) des nouveaux clients orientés vers le programme d'aide aux victimes d'actes criminels avaient été victimes de voies de fait, et 19 % avaient été victimes d'agressions sexuelles.
- Parmi l'ensemble des services individuels offerts aux nouveaux clients orientés vers le programme d'aide aux victimes d'actes criminels, 46 % étaient liés aux prestations médicales élargies du programme, notamment des traitements tels que le counseling et la physiothérapie. De plus, 46 % des services offerts prenaient la forme d'une aide d'urgence, fournissant un soutien financier indispensable aux victimes contraintes de fuir leur résidence principale.

Tableaux de données détaillés

Tableau 10.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Alberta, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	174	100 %	14	8,2 %	3	1,8 %		
Agressions sexuelles	4 326	100 %	335	7,8 %	1 131	26,2 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	1 308	100 %	577	44,6 %	703	54,4 %		
Voies de fait	42 908	100 %	1 230	3,0 %	4 157	10,0 %		
Autres infractions avec violence	13 441	100 %	365	2,8 %	2 084	15,8 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	208	100 %	11	5,3 %	13	6,3 %		
Nombre total d'infractions avec violence	62 365	100 %	2 532	4,2 %	8 091	13,3 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	20	11,7 %	90	52,6 %	35	20,5 %	9	5,3 %
Agressions sexuelles	972	22,6 %	1 447	33,6 %	386	9,0 %	39	0,9 %
Infractions sexuelles contre les enfants	8	0,6 %	3	0,2 %	2	0,2 %	0	0
Voies de fait	6 342	15,2 %	20 138	48,4 %	8 339	20,0 %	1 387	3,3 %
Autres infractions avec violence	2 176	16,5 %	5 486	41,5 %	2 609	19,8 %	489	3,7 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	47	22,8 %	92	44,7 %	33	16,0 %	10	4,9 %

Nombre total d'infractions avec violence	9 565	15,7 %	27 256	44,8 %	11 404	18,8 %	1 934	3,2 %
---	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 10.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Alberta, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	174	100 %	46	26,9 %	125	73,1 %
Agressions sexuelles	4 326	100 %	3 869	90,1 %	426	9,9 %
Infractions sexuelles contre les enfants	1 308	100 %	1 097	84,6 %	200	15,4 %
Voies de fait	42 908	100 %	20 246	47,7 %	22 156	52,3 %
Autres infractions avec violence	13 441	100 %	6 417	48,2 %	6 904	51,8 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	208	100 %	83	40,3 %	123	59,7 %
Nombre total d'infractions avec violence	62 365	100 %	31 758	51,5 %	29 934	48,5 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 10.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Alberta, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	46	100 %	7	15,2 %	2	4,3 %		
Agressions sexuelles	3 869	100 %	227	5,9 %	1 002	26 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	1 097	100 %	461	42,3 %	616	56,6 %		
Voies de fait	20 246	100 %	461	2,3 %	1 883	9,4 %		
Autres infractions avec violence	6 417	100 %	187	2,9 %	890	14,0 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	83	100 %	3	3,6 %	7	8,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	31 758	100 %	1 346	4,3 %	4 400	14,0 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	4	8,7 %	17	37,0 %	11	23,9 %	5	10,9 %
Agressions sexuelles	907	23,5 %	1 334	34,6 %	351	9,1 %	36	0,9 %
Infractions sexuelles contre les enfants	8	0,7 %	3	0,3 %	1	0,1 %	0	0
Voies de fait	3 222	16,2 %	10 310	51,7 %	3 553	17,8 %	512	2,6 %
Autres infractions avec violence	1 008	15,9 %	2 891	45,5 %	1 168	18,4 %	209	3,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	22	26,5 %	32	38,6 %	15	18,1 %	4	4,8 %
Nombre total d'infractions avec violence	5 171	16,5 %	14 587	46,5 %	5 099	16,3 %	766	2,4 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 10.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Alberta, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	125	100 %	6	4,9 %	1	0,8 %		
Agressions sexuelles	426	100 %	107	25,2 %	118	27,8 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	200	100 %	110	56,7 %	83	42,8 %		
Voies de fait	22 156	100 %	761	3,6 %	2 235	10,4 %		
Autres infractions avec violence	6 904	100 %	175	2,6 %	1 177	17,3 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	123	100 %	8	6,6 %	6	4,9 %		
Nombre total d'infractions avec violence	29 934	100 %	1 167	4,0 %	3 620	12,5 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	16	13,0 %	72	58,5 %	24	19,5 %	4	3,3 %
Agressions sexuelles	58	13,6 %	107	25,2 %	33	7,8 %	2	0,5 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0 %	1	0,5 %	0	0
Voies de fait	3 084	14,4 %	9 719	45,4 %	4 745	22,2 %	867	4,0 %
Autres infractions avec violence	1 153	17,0 %	2 573	37,9 %	1 430	21,1 %	279	4,1 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	25	20,5 %	60	49,2 %	18	14,8 %	5	4,1 %
Nombre total d'infractions avec violence	4 336	14,9 %	12 531	43,1 %	6 251	21,5 %	1 157	4,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Colombie-Britannique

Victimes de crimes violents déclarés par la police en Colombie-Britannique, 2023

- En 2023, les services de police de la Colombie-Britannique ont recensé 62 615 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 11.1). Cela représentait 1 122 victimes pour 100 000 habitants, ce qui est comparable au taux national (1 207 pour 100 000)⁸⁵.
- La plupart (85 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁸⁶; 44 % de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 11.1). Par ailleurs, 12 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 4 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les enfants âgés de 12 à 17 ans (2 167 pour 100 000 habitants), suivis des adultes âgés de 18 à 24 ans (1 937 pour 100 000 habitants) et des adultes âgés de 25 à 44 ans (1 632 pour 100 000)⁸⁷.
- Sept victimes sur dix (69 %) de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁸⁸. Les victimes de voies de fait représentaient près des trois quarts (73 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et près de la moitié (49 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait une victime sur cinq (21 %)⁸⁹. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 7 % des victimes de crimes violents déclarés par la police en Colombie-Britannique en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles⁹⁰. La plupart (71 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et un peu moins du quart (23 %) étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (6 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 11.1).
- Plus de la moitié (52 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et un peu moins de la moitié (46 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 11.1).

⁸⁵ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁸⁶ Calculs fondés sur le tableau 11.1.

⁸⁷ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁸⁸ Calculs fondés sur le tableau 11.1.

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ Ibid.

- Si près de la moitié (49 %) de l'ensemble des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (91 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (80 %) (tableau 11.2).
- La plupart (80 %) des victimes d'homicide, de tentative de meurtre et d'autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme la plupart (61 %) des victimes d'autres infractions avec violence (tableau 11.2).
- Les victimes d'agressions sexuelles de sexe masculin et féminin déclarées par la police présentaient des différences liées à l'âge, bien que celles-ci n'étaient pas très marquées. La plupart (72 %) des victimes d'agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, et 64 % des victimes d'agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes⁹¹.
- Par rapport aux enfants et aux jeunes victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 3 % d'entre eux ont été victimes d'agressions sexuelles et 6 % ont été victimes d'infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 22 % et 20 % parmi les enfants et les jeunes victimes de sexe féminin)⁹². Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (62 %) que parmi ceux de sexe féminin (39 %).

Services aux victimes en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, le ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général finance environ 475 programmes de services aux victimes et de lutte contre la violence faite aux femmes dans l'ensemble de la province. Ces programmes sont offerts par des fournisseurs de services contractuels et prévoient toute une gamme de services, notamment du soutien affectif, de l'information, des services d'orientation, de l'aide pratique et des services de counseling aux victimes de crimes ou de violence fondée sur le genre. Les types de services offerts comprennent les programmes de services aux victimes relevant de la police et de la collectivité, les programmes de counseling « Stopping the Violence », les programmes de proximité et pour les groupes multiculturels, ainsi que les programmes PEACE (prévention, éducation, défense des droits, counseling et autonomisation) destinés aux enfants témoins de violence. Le Ministère appuie également certains programmes spécialisés visant à répondre aux besoins particuliers de certaines catégories de victimes (par exemple, les victimes d'agressions sexuelles), ainsi que des programmes offrant des services aux victimes et un soutien psychologique adaptés à la culture des victimes et des communautés autochtones. Le Ministère finance également VictimLinkBC, un service téléphonique multilingue confidentiel qui est offert sans frais, jour et nuit, accessible partout en Colombie-Britannique et au Yukon. De plus, le Ministère offre un soutien financier aux victimes dans le cadre du programme d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que des services de sécurité et de notification par le truchement de l'unité de la sécurité des victimes. Le programme de services de soutien relevant des tribunaux aide les victimes tout au long du processus judiciaire en assurant la coordination entre les services aux victimes et le personnel du système de justice. Les renseignements fournis ci-dessous s'appuient sur les données communiquées par les programmes de services aux victimes et de lutte contre la violence faite aux

⁹¹ Calculs fondés sur les tableaux 11.3 et 11.4.

⁹² Ibid.

femmes financés par la province et gérés par des organismes contractuels, ainsi que par VictimLinkBC, et sur les services directs offerts par le Ministère, tels que le programme d'aide aux victimes d'actes criminels. Étant donné que les données communiquées par les programmes contractuels de services aux victimes et de lutte contre la violence faite aux femmes sont présentées sous forme agrégée, il est possible que les victimes qui ont recours aux services de plusieurs programmes soient comptabilisées plus d'une fois dans ces données. De plus, les données relatives aux victimes ayant bénéficié de services peuvent inclure les victimes d'infractions non violentes, telles que les infractions contre les biens, ou les victimes de catastrophes et/ou de situations d'urgence, comme les feux de forêt ou les inondations, qui ont reçu de l'aide de la part d'organismes d'aide aux victimes.

- En 2023, les services aux victimes de la Colombie-Britannique ont pris en charge 88 117 victimes directes. Ce chiffre comprenait 68 683 victimes ayant bénéficié de services par les programmes de services aux victimes et de lutte contre la violence faite aux femmes, 14 423 aidées par VictimLink BC et 5 012 demandes présentées au programme d'aide aux victimes d'actes criminels.
- Parmi les victimes aidées par les programmes de services aux victimes et de lutte contre la violence faite aux femmes :
 - 66 906 étaient des victimes directes et 1 776 étaient des victimes indirectes⁹³.
 - Les enfants et les jeunes représentaient 14 % des victimes directes ayant reçu de l'aide.
 - Quatre victimes directes sur cinq (80 %) étaient de sexe féminin.
- En 2023, le programme d'aide aux victimes d'actes criminels de la Colombie-Britannique a reçu 5 012 demandes. Parmi ces demandes, 3 922 provenaient de victimes directes et 1 090 de victimes indirectes.
 - Les enfants et les jeunes représentaient 32 % de l'ensemble des demandes d'aide déposées par des victimes directes.
 - Plus des deux tiers (68 %) des demandes présentées par des victimes directes provenaient de personnes de sexe féminin.
- En 2023, VictimLink BC a reçu 14 423 appels sur la ligne VictimLink. Parmi ces appels, 9 777 provenaient d'individus et 1 363 de tiers concernés (c'est-à-dire des appelants qui n'étaient ni la victime directe d'un crime ni un fournisseur de services).
 - Les enfants et les jeunes représentaient 4 % de l'ensemble des appelants.
 - Près de quatre appelants sur cinq (78 %) étaient de sexe féminin.

⁹³ On entend par « victime indirecte » toute personne ayant bénéficié de l'aide de ces services, mais qui n'était pas la victime directe de l'infraction. Cela comprend les membres de la famille, les témoins, etc.

Tableaux de données détaillés

Tableau 11.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	198	100 %	5	2,5 %	6	3,0 %		
Agressions sexuelles	4 458	100 %	246	5,6 %	1 018	23,3 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	1 297	100 %	597	46,4 %	663	51,6 %		
Voies de fait	43 627	100 %	1 138	2,7 %	3 482	8,2 %		
Autres infractions avec violence	12 784	100 %	285	2,2 %	1 876	14,8 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	251	100 %	6	2,4 %	21	8,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	62 615	100 %	2 277	3,7 %	7 066	11,5 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	21	10,6 %	114	57,6 %	45	22,7 %	7	3,5 %
Agressions sexuelles	1 031	23,6 %	1 567	35,8 %	431	9,9 %	80	1,8 %
Infractions sexuelles contre les enfants	22	1,7 %	4	0,3 %	0	0	0	0
Voies de fait	6 009	14,1 %	19 750	46,4 %	10 102	23,7 %	2 057	4,8 %
Autres infractions avec violence	2 137	16,8 %	5 185	40,8 %	2 692	21,2 %	535	4,2 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	46	18,3 %	104	41,4 %	58	23,1 %	16	6,4 %

Nombre total d'infractions avec violence	9 266	15,1 %	26 724	43,6 %	13 328	21,7 %	2 695	4,4 %
---	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 11.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Colombie-Britannique, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	198	100 %	40	20,3 %	157	79,7 %
Agressions sexuelles	4 458	100 %	4 064	91,3 %	386	8,7 %
Infractions sexuelles contre les enfants	1 297	100 %	1 035	80,1 %	257	19,9 %
Voies de fait	43 627	100 %	19 251	44,4 %	24 075	55,6 %
Autres infractions avec violence	12 784	100 %	6 079	47,6 %	6 689	52,4 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	251	100 %	99	39,4 %	152	60,6 %
Nombre total d'infractions avec violence	62 615	100 %	30 568	49,1 %	31 716	50,9 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 11.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	40	100 %	2	5,0 %	1	2,5 %		
Agressions sexuelles	4 064	100 %	171	4,3 %	957	24,0 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	1 035	100 %	434	42,2 %	571	55,5 %		
Voies de fait	19 251	100 %	417	2,2 %	1 593	8,4 %		
Autres infractions avec violence	6 079	100 %	150	2,5 %	823	13,6 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	99	100 %	3	3,0 %	10	10,1 %		
Nombre total d'infractions avec violence	30 568	100 %	1 177	3,9 %	3 955	13,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	3	7,5 %	22	55,0 %	11	27,5 %	1	2,5 %
Agressions sexuelles	967	24,2 %	1 442	36,1 %	390	9,8 %	68	1,7 %
Infractions sexuelles contre les enfants	20	1,9 %	3	0,3 %	0	0	0	0
Voies de fait	2 642	14,0 %	9 247	48,8 %	4 225	22,3 %	815	4,3 %
Autres infractions avec violence	918	15,2 %	2 669	44,1 %	1 252	20,7 %	236	3,9 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	19	19,2 %	35	35,4 %	27	27,3 %	5	5,1 %
Nombre total d'infractions avec violence	4 569	15,2 %	13 418	44,5 %	5 905	19,6 %	1 125	3,7 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 11.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	157	100 %	3	1,9 %	5	3,2 %		
Agressions sexuelles	386	100 %	75	19,8 %	61	16,1 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	257	100 %	162	63,0 %	92	35,8 %		
Voies de fait	24 075	100 %	709	3,0 %	1 886	8,0 %		
Autres infractions avec violence	6 689	100 %	134	2,0 %	1 052	15,8 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	152	100 %	3	2,0 %	11	7,2 %		
Nombre total d'infractions avec violence	31 716	100 %	1 086	3,5 %	3 107	10,0 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	18	11,5 %	91	58,0 %	34	21,7 %	6	3,8 %
Agressions sexuelles	64	16,9 %	125	33,1 %	41	10,8 %	12	3,2 %
Infractions sexuelles contre les enfants	2	0,8 %	1	0,4 %	0	0	0	0
Voies de fait	3 367	14,3 %	10 497	44,5 %	5 876	24,9 %	1 242	5,3 %
Autres infractions avec violence	1 219	18,3 %	2 516	37,8 %	1 440	21,6 %	299	4,5 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	27	17,8 %	69	45,4 %	31	20,4 %	11	7,2 %
Nombre total d'infractions avec violence	4 697	15,1 %	13 299	42,7 %	7 422	23,8 %	1 570	5,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Yukon

Victimes de crimes violents déclarés par la police au Yukon, 2023

- En 2023, les services de police du Yukon ont recensé 1 791 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 12.1). Cela représentait 3 915 victimes pour 100 000 habitants, soit plus de trois fois le taux national (1 207 pour 100 000)⁹⁴.
- La plupart (88 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus⁹⁵; la moitié (50 %) de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 12.1). Par ailleurs, 9 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 3 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (7 141 pour 100 000 habitants), suivis des adultes âgés de 25 à 44 ans (5 841 pour 100 000 habitants) et les jeunes de 12 à 17 ans (5 428 pour 100 000).⁹⁶
- Les trois quarts (75 %) des victimes de crimes violents déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait⁹⁷. Les victimes de voies de fait représentaient 78 % des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, et plus de la moitié (55 %) des enfants et des jeunes victimes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait 16 % des victimes⁹⁸. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 6 % des victimes de crimes violents déclarés par la police au Yukon en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles⁹⁹. La plupart (78 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, tandis que 16 % étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (6 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 12.1).
- Plus de la moitié (56 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et moins de la moitié (44 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 12.1).
- Si plus de la moitié (55 %) de l'ensemble des victimes déclarées par la police étaient de sexe féminin, celles-ci représentaient une proportion bien plus importante parmi les victimes d'agressions sexuelles (93 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (87 %) (tableau 12.2).

⁹⁴ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁹⁵ Calculs fondés sur le tableau 12.1.

⁹⁶ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

⁹⁷ Calculs fondés sur le tableau 12.1.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Ibid.

- La plupart (83 %) des victimes d’homicide, de tentative de meurtre et d’autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin, tout comme la moitié (50 %) des victimes d’autres infractions avec violence (tableau 12.2).
- L’âge des victimes d’agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La plupart (81 %) des victimes d’agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, tandis que moins de quatre hommes sur dix (38 %) victimes d’agressions sexuelles étaient des adultes¹⁰⁰.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 5 % d’entre eux ont été victimes d’agressions sexuelles et 4 % ont été victimes d’infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 17 % et 24 % parmi les victimes de sexe féminin)¹⁰¹. Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (71 %) que parmi ceux de sexe féminin (41 %).

Services aux victimes au Yukon

Le ministère de la Justice du Yukon offre des services aux victimes de crimes par l’intermédiaire de sa direction des services aux victimes. Cela comprend des services institutionnels qui viennent en aide aux victimes de tous les types de crimes (Services aux victimes du Yukon) et offrent un soutien concret, notamment par l’entremise du Fonds d’aide aux victimes d’actes criminels et d’un programme de téléphones cellulaires d’urgence. De plus, des programmes spécialisés sont offerts à certaines catégories de victimes, notamment les victimes de violence familiale et de violence sexuelle, les enfants et les jeunes victimes ainsi que leurs familles, et les proches des Autochtones disparus ou assassinés. Les Services aux victimes disposent de bureaux à Whitehorse, à Watson Lake et à Dawson City, et offrent des services itinérants à toutes les autres collectivités du Yukon ainsi qu’à deux collectivités du nord de la Colombie-Britannique. Compte tenu des difficultés géographiques liées à la prestation de services sur le territoire, la plupart des collectivités ne disposent pas de personnel des services aux victimes sur place. Dans ces collectivités, les victimes bénéficient généralement du soutien de la Direction des services aux victimes pendant chaque audience de la cour itinérante, lors des visites sur le terrain effectuées par les intervenants des services aux victimes, ainsi que par téléphone, par courriel, par texto et par vidéoconférence.

Les renseignements fournis ci-dessous reflètent les données déclarées par les programmes institutionnels gérés par le ministère de la Justice du Yukon. Certaines personnes qui sont victimes d’incidents répétés (p. ex., les victimes de violence familiale) ou de multiples incidents impliquant différents délinquants peuvent être comptabilisées plus d’une fois. De plus, certains crimes peuvent donner lieu à un décompte de plusieurs victimes, y compris des victimes indirectes telles que les membres de la famille.

- En 2023, les services aux victimes du Yukon ont apporté leur soutien à 1 547 victimes de crimes. Cela comprend à la fois les victimes nouvellement orientées vers ces services et celles qui ont commencé à y avoir recours avant 2023.

¹⁰⁰ Calculs fondés sur les tableaux 12.3 et 12.4.

¹⁰¹ Ibid.

- Près des trois quarts (73 %) des victimes ayant bénéficié de services se sont identifiées comme étant de sexe féminin.
- La plupart des victimes qui ont reçu de l'aide (82 %) étaient des victimes de crimes violents. Plus de la moitié des victimes d'infractions avec violence (57 %) ont été victimes de voies de fait, tandis que 23 % ont été victimes d'agressions sexuelles. Plus de la moitié (58 %) des personnes ayant eu recours à des services liés à une agression sexuelle l'ont fait à la suite d'infractions sexuelles contre les enfants¹⁰².

¹⁰² Le Yukon ne peut pas distinguer l'âge dans ses données; par conséquent, les personnes qui ont eu recours à des services liés à des infractions sexuelles contre les enfants pourraient être des parents ou d'autres membres adultes de la famille de l'enfant victime.

Tableaux de données détaillés

Tableau 12.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Yukon, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	6	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	110	100 %	6	5,5 %	18	16,4 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	32	100 %	14	43,8 %	18	56,3 %		
Voies de fait	1 348	100 %	25	1,9 %	91	6,8 %		
Autres infractions avec violence	289	100 %	9	3,1 %	29	10,0 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	6	100 %	1	16,7 %	0	0		
Nombre total d'infractions avec violence	1 791	100 %	55	3,1 %	156	8,7 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	16,7 %	4	66,7 %	0	0	1	16,7 %
Agressions sexuelles	14	12,7 %	57	51,8 %	15	13,6 %	0	0 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	203	15,1 %	689	51,1 %	305	22,6 %	35	2,6 %
Autres infractions avec violence	42	14,5 %	138	47,8 %	58	20,1 %	13	4,5 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	0	0	5	83,3 %	0	0	0	0

Nombre total d'infractions avec violence	260	14,5 %	893	49,9 %	378	21,1 %	49	2,7 %
---	------------	---------------	------------	---------------	------------	---------------	-----------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 12.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Yukon, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	6	100 %	1	16,7 %	5	83,3 %
Agressions sexuelles	110	100 %	102	92,7 %	8	7,3 %
Infractions sexuelles contre les enfants	32	100 %	26	86,7 %	4	13,3 %
Voies de fait	1 348	100 %	697	52,2 %	639	47,8 %
Autres infractions avec violence	289	100 %	151	52,6 %	136	47,4 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	6	100 %	3	50,0 %	3	50,0 %
Nombre total d'infractions avec violence	1 791	100 %	980	55,2 %	795	44,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 12.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Yukon, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	102	100 %	4	3,9 %	15	14,7 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	26	100 %	9	34,6 %	17	65,4 %		
Voies de fait	697	100 %	4	0,6 %	41	5,9 %		
Autres infractions avec violence	151	100 %	4	2,6 %	16	10,6 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	100 %	0	0	0	0		
Nombre total d'infractions avec violence	980	100 %	21	2,1 %	89	9,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	1	100,0 %	0	0	0	0
Agressions sexuelles	14	13,7 %	54	52,9 %	15	14,7 %	0	0
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	123	17,6 %	388	55,7 %	129	18,5 %	12	1,7 %
Autres infractions avec violence	20	13,2 %	76	50,3 %	30	19,9 %	5	3,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	0	0	3	100,0 %	0	0	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	157	16,0 %	522	53,3 %	174	17,8 %	17	1,7 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 12.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Yukon, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	5	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	8	100 %	2	25,0 %	3	37,5 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	4	100 %	4	100,0 %	0	0		
Voies de fait	639	100 %	21	3,3 %	49	7,7 %		
Autres infractions avec violence	136	100 %	5	3,7 %	13	9,6 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	100 %	1	33,3 %	0	0		
Nombre total d'infractions avec violence	795	100 %	33	4,2 %	65	8,2 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	20,0 %	3	60,0 %	0	0	1	20,0 %
Agressions sexuelles	0	0	3	37,5 %	0	0	0	0
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0 %	0	0	0	0
Voies de fait	77	12,1 %	296	46,3 %	173	27,1 %	23	3,6 %
Autres infractions avec violence	22	16,2 %	60	44,1 %	28	20,6 %	8	5,9 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	0	0	2	66,7 %	0	0	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	100	12,6 %	364	45,8 %	201	25,3 %	32	4,0 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Territoires du Nord-Ouest

Victimes de crimes violents déclarés par la police dans les Territoires du Nord-Ouest, 2023

- En 2023, les services de police des Territoires du Nord-Ouest ont déclaré 4 450 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 13.1). Cela représentait 9 841 victimes pour 100 000 habitants, soit plus de huit fois le taux national (1 207 pour 100 000)¹⁰³.
- La plupart (91 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus¹⁰⁴; la moitié (51 %) de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 13.1). Par ailleurs, 6 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 3 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (16 696 pour 100 000 habitants) et parmi les adultes âgés de 25 à 44 ans (15 638 pour 100 000 habitants)¹⁰⁵.
- Huit victimes sur dix (81 %) de crimes déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait¹⁰⁶. Les victimes de voies de fait représentaient la grande majorité (83 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, ainsi que plus de la moitié (56 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait 13 % des victimes¹⁰⁷. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 5 % des victimes de crimes violents déclarés par la police dans les Territoires du Nord-Ouest en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles¹⁰⁸. La plupart (80 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et 17 % étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Une petite proportion (4 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 13.1).
- Plus de la moitié (56 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et moins de la moitié (44 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 13.1).

¹⁰³ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

¹⁰⁴ Calculs fondés sur le tableau 13.1.

¹⁰⁵ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

¹⁰⁶ Calculs fondés sur le tableau 13.1.

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Ibid.

- Six victimes sur dix (60 %) déclarées par la police étaient de sexe féminin, et celles-ci représentaient une proportion nettement plus élevée parmi les victimes d'agressions sexuelles (94 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (87 %) (tableau 13.2).
- Toutes les victimes d'homicide, de tentative de meurtre et d'autres infractions causant la mort étaient de sexe masculin¹⁰⁹, et près de la moitié (46 %) des victimes d'autres infractions avec violence étaient de sexe masculin (tableau 13.2).
- L'âge des victimes d'agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. La grande majorité (82 %) des victimes d'agressions sexuelles de sexe féminin étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, et 58 % des victimes d'agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes¹¹⁰.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 3 % d'entre eux ont été victimes d'agressions sexuelles et 5 % ont été victimes d'infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 14 % et 19 % parmi les victimes de sexe féminin)¹¹¹. Toutefois, les voies de fait étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin (66 %) que parmi ceux de sexe féminin (49 %).

Services aux victimes dans les Territoires du Nord-Ouest

La Division des programmes de justice communautaire du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est responsable du programme de service d'aide aux victimes des Territoires du Nord-Ouest; elle travaille en partenariat avec d'autres ministères gouvernementaux et les communautés locales des Premières Nations afin d'apporter un soutien aux victimes d'actes criminels. Le Ministère offre des services directs tels que le Fonds d'aide d'urgence aux victimes d'actes criminels, le Programme de communication des renseignements aux victimes et le Fonds d'aide aux victimes. Le Fonds d'aide aux victimes finance des projets et des activités communautaires qui soutiennent directement les victimes de crimes ou qui leur sont bénéfiques. De plus, un financement est accordé aux programmes régionaux de services aux victimes qui s'appuient sur les connaissances locales des Premières Nations pour offrir un soutien de première ligne aux victimes, dans le respect de leur culture. Ces programmes sont mis en œuvre par 11 coordonnateurs communautaires répartis dans dix bureaux régionaux à travers le territoire. De plus, les services communautaires offerts par les maisons de transition viennent en aide aux femmes et aux enfants qui fuient la violence; ces services sont offerts dans cinq collectivités des Territoires du Nord-Ouest (Hay River, Yellowknife, Fort Smith, Inuvik et Tuktoyaktuk). L'Unité de liaison pour l'information à l'intention des familles (ULIF) apporte également son soutien et son aide aux familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Les renseignements fournis ci-dessous reflètent les données relatives aux victimes bénéficiant directement des programmes de services d'aide aux victimes des Territoires du Nord-Ouest¹¹². Seuls les

¹⁰⁹ Compte tenu du faible nombre de victimes, soit moins de 10, veuillez faire preuve de prudence dans l'interprétation de ce résultat.

¹¹⁰ Calculs fondés sur les tableaux 13.3 et 13.4.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² En 2023, les Territoires du Nord-Ouest ont connu une saison de feux de forêt d'une gravité sans précédent, qui a entraîné l'évacuation de près de 70 % de leur population (Sécurité publique Canada, 2023. « [Le ministre Sajjan](#)

dossiers de victimes ouverts au cours de l'année civile 2023 sont inclus dans ces données. Les personnes qui ont été victimes dans plusieurs affaires impliquant le ou les mêmes accusés au cours de l'année ne seront comptabilisées qu'une seule fois, puisque chaque victime ne fait l'objet que d'un seul dossier ouvert auprès du service d'aide aux victimes. De plus, les données excluent les personnes qui avaient un dossier en cours auprès des programmes de service d'aide aux victimes depuis l'année précédente, mais qui ont été victimes d'une nouvelle infraction en 2023.

- En 2023, les programmes de service d'aide aux victimes des Territoires du Nord-Ouest ont aidé 567 victimes directes de crimes nouvellement orientées vers ces services et 43 victimes indirectes.
- Les enfants et les jeunes représentaient 9 % des victimes ayant bénéficié de l'aide offerte par le programme. Les trois quarts (75 %) des victimes ayant bénéficié de services étaient de sexe féminin.
- La plupart des victimes directes ayant reçu de l'aide (92 %) ont été victimes d'un crime violent. Plus de la moitié (56 %) ont été victimes de voies de fait, et 17 % ont été victimes d'une infraction sexuelle. Près d'un tiers (30 %) des personnes ayant bénéficié de services liés à une infraction sexuelle étaient des victimes d'infraction sexuelle contre un enfant.
- En 2023, 65 victimes de crimes ont demandé ou reçu de l'aide pour rédiger une déclaration de la victime.

[accorde aux Territoires du Nord-Ouest des fonds pour les travaux de reprise après sinistre liés aux feux de forêt de 2023](#)». Gouvernement du Canada). Par conséquent, les renseignements fournis dans cette fiche d'information ont été affectés par les perturbations liées à la collecte des données.

Tableaux de données détaillés

Tableau 13.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Territoires du Nord-Ouest, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	7	100 %	0	0	1	14,3 %		
Agressions sexuelles	199	100 %	7	3,5 %	33	16,7 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	53	100 %	23	44,2 %	29	55,8 %		
Voies de fait	3 599	100 %	59	1,7 %	159	4,5 %		
Autres infractions avec violence	579	100 %	22	3,8 %	54	9,4 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	13	100 %	2	15,4 %	2	15,4 %		
Nombre total d'infractions avec violence	4 450	100 %	113	2,6 %	278	6,4 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	5	71,4 %	1	14,3 %	0	0
Agressions sexuelles	44	22,2 %	86	43,4 %	24	12,1 %	4	2,0 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	545	15,4 %	1 855	52,6 %	834	23,6 %	76	2,2 %
Autres infractions avec violence	79	13,7 %	264	45,8 %	137	23,8 %	20	3,5 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	2	15,4 %	7	53,8 %	0	0	0	0

Nombre total d'infractions avec violence	670	15,3 %	2 217	50,7 %	996	22,8 %	100	2,3 %
---	------------	---------------	--------------	---------------	------------	---------------	------------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 13.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Territoires du Nord-Ouest, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pour cent</i>
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	7	100 %	0	0	7	100,0 %
Agressions sexuelles	199	100 %	184	93,9 %	12	6,1 %
Infractions sexuelles contre les enfants	53	100 %	45	86,5 %	7	13,5 %
Voies de fait	3 599	100 %	2 058	58,4 %	1 467	41,6 %
Autres infractions avec violence	579	100 %	334	58,2 %	240	41,8 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	13	100 %	7	53,8 %	6	46,2 %
Nombre total d'infractions avec violence	4 450	100 %	2 628	60,2 %	1 739	39,8 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 13.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Territoires du Nord-Ouest, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	184	100 %	4	2,2 %	30	16,3 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	45	100 %	17	37,8 %	28	62,2 %		
Voies de fait	2 058	100 %	17	0,8 %	99	4,8 %		
Autres infractions avec violence	334	100 %	11	3,3 %	29	8,7 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	7	100 %	2	28,6 %	1	14,3 %		
Nombre total d'infractions avec violence	2 628	100 %	51	1,9 %	187	7,1 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0
Agressions sexuelles	43	23,4 %	81	44,0 %	22	12,0 %	4	2,2 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	383	18,6 %	1 127	54,8 %	398	19,3 %	33	1,6 %
Autres infractions avec violence	56	16,8 %	156	46,7 %	74	22,2 %	8	2,4 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	2	28,6 %	2	28,6 %	0	0	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	484	18,4 %	1 366	52,0 %	494	18,8 %	45	1,7 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 13.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Territoires du Nord-Ouest, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	7	100 %	0	0	1	14,3 %		
Agressions sexuelles	12	100 %	2	16,7 %	3	25,0 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	7	100 %	6	85,7 %	1	14,3 %		
Voies de fait	1 467	100 %	38	2,6 %	60	4,1 %		
Autres infractions avec violence	240	100 %	11	4,6 %	25	10,4 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	6	100 %	0	0	1	16,7 %		
Nombre total d'infractions avec violence	1 739	100 %	57	3,3 %	91	5,3 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	5	71,4 %	1	14,3 %	0	0
Agressions sexuelles	1	8,3 %	4	33,3 %	2	16,7 %	0	0
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	160	11,0 %	725	49,6 %	435	29,8 %	43	2,9 %
Autres infractions avec violence	21	8,8 %	108	45,0 %	63	26,3 %	12	5,0 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	0	0	5	83,3 %	0	0	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	182	10,5 %	847	48,9 %	501	28,9 %	55	3,2 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Fiche d'information : Nunavut

Victimes de crimes violents déclarés par la police au Nunavut, 2023

- En 2023, les services de police de l'ensemble du Nunavut ont recensé 4 805 victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles (tableau 14.1). Cela représentait 11 877 victimes pour 100 000 habitants, soit près de 10 fois le taux national (1 207 pour 100 000)¹¹³.
- La plupart (85 %) des victimes étaient des adultes âgés de 18 ans et plus¹¹⁴; près de la moitié (49 %) de l'ensemble des victimes étaient âgées de 25 à 44 ans, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les groupes d'âge (tableau 14.1). Par ailleurs, 10 % des victimes étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et 5 % étaient des enfants de 11 ans et moins. Le taux de victimes était le plus élevé parmi les adultes âgés de 25 à 44 ans (20 027 pour 100 000 habitants) et parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (16 349 pour 100 000 habitants)¹¹⁵.
- Huit victimes sur dix (80 %) des crimes déclarés par la police en 2023 ont été victimes de voies de fait¹¹⁶. Les victimes de voies de fait représentaient la grande majorité (84 %) des victimes adultes âgées de 18 ans et plus, ainsi que plus de la moitié (56 %) des enfants et des jeunes âgés de 17 ans et moins.
- La deuxième infraction la plus fréquemment déclarée était celle des « autres infractions avec violence », qui concernait 11 % des victimes¹¹⁷. Cette catégorie comprend des infractions telles que le vol qualifié, l'extorsion et les menaces, entre autres crimes violents.
- Dans l'ensemble, 5 % des victimes de crimes violents déclarés par la police au Nunavut en 2023 ont été victimes d'agressions sexuelles¹¹⁸. Près des trois quarts (73 %) des victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgés de 18 ans et plus, et une sur cinq (20 %) était une jeune personne âgée de 12 à 17 ans. Une petite proportion (8 %) était constituée d'enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 14.1).
- Plus de la moitié (58 %) des victimes d'infractions sexuelles contre les enfants étaient des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et moins de la moitié (42 %) étaient des enfants âgés de 11 ans et moins (tableau 14.1).
- Six victimes sur dix (63 %) déclarées par la police étaient de sexe féminin, et celles-ci représentaient une proportion nettement plus élevée parmi les victimes d'agressions

¹¹³ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

¹¹⁴ Calculs fondés sur le tableau 14.1.

¹¹⁵ Ces taux sont tirés d'un tableau personnalisé établi à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (PDUC) du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada.

¹¹⁶ Calculs fondés sur le tableau 14.1.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ibid.

sexuelles (93 %) et d'infractions sexuelles contre les enfants (91 %) (tableau 14.2). Au Nunavut, les victimes de sexe féminin étaient plus nombreuses que les victimes de sexe masculin pour la plupart des infractions.

- L'âge des victimes d'agressions sexuelles déclarées par la police différait considérablement entre les deux sexes. Trois personnes de sexe féminin sur quatre (75 %) victimes d'agressions sexuelles étaient des adultes âgées de 18 ans et plus, et un peu moins de la moitié (47 %) des victimes d'agressions sexuelles de sexe masculin étaient des adultes¹¹⁹.
- Comparativement aux infractions touchant les victimes de sexe féminin, les infractions sexuelles étaient moins fréquentes parmi les enfants et les jeunes de sexe masculin de 17 ans et moins : 2 % d'entre eux ont été victimes d'agressions sexuelles et 3 % ont été victimes d'infractions sexuelles contre les enfants (contre respectivement 13 % et 31 % parmi les victimes de sexe féminin)¹²⁰. De plus, contrairement à d'autres régions, les agressions étaient plus fréquemment déclarées parmi les enfants et les jeunes victimes de sexe féminin (46 %) que parmi les enfants et les jeunes victimes de sexe masculin (37 %).

Services aux victimes au Nunavut

La Division de la justice de proximité du ministère territorial de la Justice gère cinq programmes destinés à venir en aide aux victimes d'actes criminels, dont le Fonds d'aide aux victimes, qui soutient des projets communautaires et des activités adaptées à la culture locale. Parmi les autres programmes, on peut citer le Programme de soutien au déplacement des victimes, le Programme de soins aux victimes, le Fonds d'urgence des victimes d'actes criminels, ainsi que l'Unité de liaison pour l'information à l'intention des familles (ULIF), qui offre un soutien spécialisé aux familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. De plus, divers services communautaires spécialisés destinés aux victimes s'adressent à des catégories particulières de victimes, notamment les victimes de violence familiale et les enfants et jeunes victimes. Parmi ces services, on retrouve le Programme de counseling en matière de violence conjugale, le Programme d'intervention en matière de maltraitance familiale et le Centre de défense des droits des enfants et des jeunes Umingmak.

Les données présentées ci-dessous indiquent le nombre de nouvelles victimes de crimes qui ont bénéficié de services directs offerts par les programmes de service d'aide aux victimes du Nunavut en 2023. Les dossiers concernant des personnes ayant été victimes de plusieurs infractions commises par le ou les mêmes accusés ou par des accusés différents sont regroupés en un seul dossier en cours et comptabilisées comme une seule victime. On ne dispose d'aucune information concernant les victimes qui n'ont reçu de l'aide que de la part de programmes communautaires spécialisés.

- En 2023, les services d'aide aux victimes du Nunavut ont aidé 626 victimes directes et indirectes de crimes qui avaient été nouvellement orientées vers le programme.
- Les enfants et les jeunes représentaient 43 % des victimes aidées par le programme.

¹¹⁹ Calculs fondés sur les tableaux 14.3 et 14.4.

¹²⁰ Ibid.

- Parmi les victimes adultes aidées par les services d'aide aux victimes, une grande majorité (82 %) étaient de sexe féminin.
- Les victimes de voies de fait représentaient 40 % des personnes ayant bénéficié de l'aide des services aux victimes. Près d'un tiers (31 %) des clients ont été victimes d'agressions sexuelles et 16 % ont été victimes d'infractions sexuelles contre les enfants.
- Près de la moitié (49 %) des mesures de soutien et des services offerts aux victimes nouvellement orientées vers le programme concernaient une orientation vers un service de counseling, tandis que 49 % comprenaient diverses formes de soutien judiciaire, notamment une orientation, un accompagnement lors des procédures judiciaires et des mises à jour.

Tableaux de données détaillés

Tableau 14.1 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nunavut, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes					
			11 ans et moins		12 à 17 ans			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	2	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	254	100 %	19	7,5 %	50	19,7 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	162	100 %	68	42,0 %	94	58,0 %		
Voies de fait	3 851	100 %	118	3,1 %	279	7,3 %		
Autres infractions avec violence	524	100 %	23	4,4 %	53	10,1 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	12	100 %	0	0	2	16,7 %		
Nombre total d'infractions avec violence	4 805	100 %	228	4,7 %	478	10,0 %		
Type d'infraction	Victimes adultes							
	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	1	50,0 %	1	50,0 %	0	0
Agressions sexuelles	63	24,8 %	96	37,8 %	25	9,8 %	1	0,4 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	587	15,3 %	2 007	52,2 %	786	20,4 %	70	1,8 %
Autres infractions avec violence	95	18,1 %	233	44,5 %	109	20,8 %	11	2,1 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	25,0 %	5	41,7 %	1	8,3 %	1	8,3 %

Nombre total d'infractions avec violence	748	15,6 %	2 342	48,8 %	922	19,2 %	83	1,7 %
---	------------	---------------	--------------	---------------	------------	---------------	-----------	--------------

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 14.2 : Nombre et pourcentage de victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le sexe, Nunavut, 2023

Type d'infraction	Nombre total de victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	2	100 %	1	50,0 %	1	50,0 %
Agressions sexuelles	254	100 %	236	93,3 %	17	6,7 %
Infractions sexuelles contre les enfants	162	100 %	145	90,6 %	15	9,4 %
Voies de fait	3 851	100 %	2 292	59,7 %	1 549	40,3 %
Autres infractions avec violence	524	100 %	318	60,7 %	206	39,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	12	100 %	9	75,0 %	3	25,0 %
Nombre total d'infractions avec violence	4 805	100 %	3 001	62,6 %	1 791	37,4 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 14.3 : Nombre et pourcentage de femmes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nunavut, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe féminin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe féminin					
			11 ans et moins		11 ans et moins			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	236	100 %	10	4,2 %	50	21,2 %		
Infractions sexuelles contre les enfants	145	100 %	56	38,6 %	89	61,4 %		
Voies de fait	2 292	100 %	49	2,1 %	168	7,3 %		
Autres infractions avec violence	318	100 %	13	4,1 %	38	11,9 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	9	100 %	0	0	1	11,1 %		
Nombre total d'infractions avec violence	3 001	100 %	128	4,3 %	346	11,5 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe féminin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	1	100,0 %	0	0	0	0
Agressions sexuelles	60	25,4 %	92	39,0 %	23	9,7 %	1	0,4 %
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	395	17,2 %	1 252	54,6 %	400	17,5 %	28	1,2 %
Autres infractions avec violence	58	18,2 %	150	47,2 %	55	17,3 %	4	1,3 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	33,3 %	4	44,4 %	0	0	1	11,1 %
Nombre total d'infractions avec violence	516	17,2 %	1 499	50,0 %	478	15,9 %	34	1,1 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 14.4 : Nombre et pourcentage d'hommes victimes de crimes violents et de délits de la route causant la mort ou des lésions corporelles déclarés par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge, Nunavut, 2023

Type d'infraction	Victimes de sexe masculin, tous âges confondus		Enfants et jeunes victimes de sexe masculin					
			11 ans et moins		12 to 17 years			
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent		
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	1	100 %	0	0	0	0		
Agressions sexuelles	17	100 %	9	52,9 %	0	0		
Infractions sexuelles contre les enfants	15	100 %	10	66,7 %	5	33,3 %		
Voies de fait	1 549	100 %	67	4,3 %	109	7,0 %		
Autres infractions avec violence	206	100 %	10	4,9 %	15	7,3 %		
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	3	100 %	0	0	1	33,3 %		
Nombre total d'infractions avec violence	1 791	100 %	96	5,4 %	130	7,3 %		
Type d'infraction	Victimes adultes de sexe masculin							
	18 à 24 ans		25 to 44 years		18 à 24 ans		65 years and older	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Homicide, autres infractions causant la mort et tentative de meurtre	0	0	0	0	1	100,0 %	0	0
Agressions sexuelles	3	17,6 %	4	23,5 %	1	5,9 %	0	0
Infractions sexuelles contre les enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	192	12,4 %	754	48,7 %	385	24,9 %	42	2,7 %
Autres infractions avec violence	37	18,0 %	83	40,3 %	54	26,2 %	7	3,4 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i> causant la mort ou des lésions corporelles	0	0	1	33,3 %	1	33,3 %	0	0
Nombre total d'infractions avec violence	232	13,0 %	842	47,0 %	442	24,7 %	49	2,7 %

Remarques :

1. Les infractions sexuelles contre les enfants comprennent les cas remontant à plusieurs années et déclarés par les victimes à l'âge adulte.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant le nombre total de victimes dans le dénominateur pour les victimes dont l'âge était inconnu.
3. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats concernant les catégories comptant moins de 10 victimes.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.